

Sommaire

EDITORIAUX

Le cône sud, p. 1 & 2
L'A.G de l'AUPELFp.2
Le F.M.E.Fp.3

VIE FEDERALE

L'A.G par correspondance.....p.4
Le C.E.G en voyagep.4

VIIIe CONGRES FIPF

Le dépliant du congrèsp.5
La part du culturelp.5

COMMISSIONS

La CEO au Conseil de l'Eur. ..p.6
La CAN p.7

ASSOCIATIONS

Argentine, Brésil, Burundi,
Chilip.8
Cuba, Equateur, Francep.9
Ghana, Inde, Italie,
Paraguay, Rep.Tchèquep.11
Polognep.12

LE FRANCAIS DANS VOS PAYS

Chilip.13
Lituaniep.13

Directeur de la publication :
Jean A.Soullat

Collaborateurs pour ce numéro :
P.Alexandre, Z. Akselrodová, A-M
Van Daal-Hartong, J-C Gagnon, S.
Loutan, G. Maeder, F. Martinez, J.
Rojas, H. Tomaskiewicz, A. Weiss.
ainsi que le Comité National Suisse
du VIIIe Congrès.

Secrétaire de rédaction: Jeanine Riu
Tirage : 2 100 exemplaires

Tirage au CIEP, 1, avenue Léon
Journault F- 92311- Sèvres-Cedex
Edité avec l'appui de la Délégation
générale à la langue française (France)
et le Commissariat général de la
Communauté française de Belgique.
Secrétariat général de la FIPF:

1, avenue Léon Journault
F-92311- Sèvres-Cedex
Tél: (1) 46.26.53.16 ou (1) 45.07.60.00

poste 62.26
Télécopie: (1) 46.26.81.69

LETTRE DE LA FIPF

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS -
mars 1991 - n° 49

LE CONE SUD D'EST EN OUEST

Ce titre en zigzag recouvre la réalité de la mission que Jean-Claude Gagnon et Jean Soullat ont effectuée, le premier pendant deux semaines, le second pendant trois semaines, au début de mars 1991 dans le «Cône Sud» de l'Amérique Latine.

Cinq pays ont été visités: Brésil, Paraguay, Uruguay, Chili et Argentine. Les contacts ont été établis, ou renoués, avec les représentants d'une vingtaine d'associations latino-américaines. Près d'une dizaine d'audiences ont pu être

obtenues auprès des autorités ministérielles responsables de l'enseignement du français, ainsi qu'auprès des responsables de la coopération linguistique, éducative et culturelle française à l'étranger. Plus de 10 interventions

ont été prononcées devant un public total de près de 2.000 personnes.

Ce bilan d'apparence presque triomphale, reste pourtant bien modeste devant l'immensité des pays visités et devant l'attente des enseignants que

nos visites-éclair n'ont pu que laisser insatisfaits.

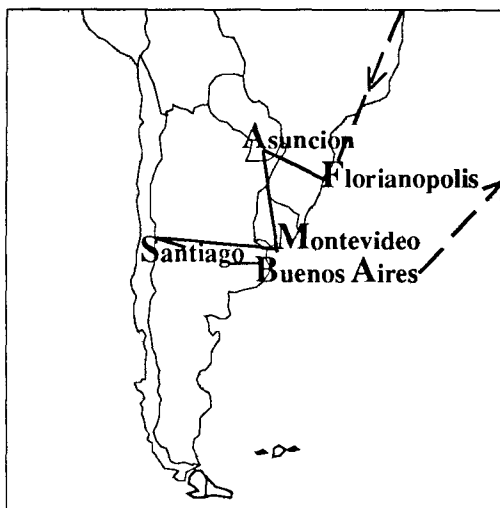
Le détail de cette mission figure dans le rapport qui a été envoyé à chacune des associations-membres de la FIPF et peut être obtenu sur demande auprès du Secrétariat général, mais un résumé est de mise pour les lecteurs de la «Lettre».

L'impression d'ensemble qui peut être dégagée de ce vaste périple est loin d'être totalement optimiste si l'on se contente de comparer l'actuelle

situation de la langue française en regard de ce qu'elle était en Amérique latine il y a vingt ou trente ans. Dans la plupart des cas en effet, d'obligatoire qu'il était dans l'enseignement secondaire, sinon primaire, l'enseignement du français est devenu optionnel; la

demande en forte croissance pour l'enseignement de l'anglais a causé une diminution proportionnelle du français.

Un certain nombre de facteurs invitent malgré tout à tempérer ce



pessimisme.

En effet, malgré les difficultés financières certaines qu'éprouvent la plupart des systèmes éducatifs de ces pays, nombre de responsables ressentent le besoin de rééquilibrer l'enseignement de plus en plus exclusif de l'anglais, par un enseignement de langues vivantes supplémentaires. Le concept de «latinité» fait son chemin et les liens économiques croissants entre le Brésil lusophone et ses partenaires latino-américains hispanophones, l'existence de fortes communautés d'origine italienne dans certains de ces pays, la persistance de la reconnaissance de l'apport historique et culturel français à bon nombre de ces pays, cet ensemble de facteurs fait reconsidérer favorablement la parenté linguistique, historique et culturelle qui existe naturellement entre les divers pays du monde «latin», et remet dans une autre perspective l'emprise linguistique nord-

américaine.

Par ailleurs, tout au long de ces dernières années, bon nombre de professeurs de français ont ressenti le besoin, malgré des conditions sociales en continuelle dégradation, de réaffirmer leur professionnalisme. Les formations initiale et continue ont été à la pointe des revendications des enseignants et le niveau linguistique et pédagogique des enseignants de français est majoritairement excellent. L'appui très actif des Bureaux français d'Action Linguistique n'y est évidemment pas étranger, mais les enseignants, devant la menace très sérieuse de suppression d'emploi, ont appris à s'organiser eux-mêmes, et à mettre leurs compétences individuelles au service de la communauté enseignante francophone. Des associations nombreuses se sont créées récemment en Argentine, Chili et Uruguay en particulier. Des

associations plus anciennes qui s'étaient parfois plus ou moins assoupies ont repris une activité plus «militante», et le sentiment que «l'union fait la force» est en train de prévaloir devant la menace du monolinguisme anglophone.

Dans un pareil contexte, il est évident que l'exemple européen de 1993 pèsera beaucoup. En effet, si malgré les déclarations velléitaires officielles en faveur de la préservation du multilinguisme européen l'anglais s'impose comme seule langue de communication véritable, ce résultat imposera l'évidence du caractère incontournable de l'anglophonie internationale et donc de l'inutilité de la poursuite des efforts en faveur de l'enseignement d'autres langues vivantes, sinon aux futurs étudiants en linguistique.

Saurons-nous tous éviter cette voie sans issue?

La Xe Assemblée Générale de l'AUPELF

Elle s'est tenue à Paris du 3 au 5 décembre 1990, à une date donc trop tardive pour pouvoir être commentée «à chaud» dans la précédente «Lettre» qui partait pour l'imprimerie.

L'AUPELF, à l'approche de son XXXe anniversaire, a pu à juste titre mesurer avec satisfaction le chemin parcouru. néanmoins, les jeux ne sont jamais faits une fois pour toutes et le recteur de l'Université de Liège, Arthur Bodson, est venu rappeler avec netteté que des problèmes institutionnels avaient surgi dans le passé, que des problèmes d'hommes existaient aussi, et qu'il n'était pas sain de vouloir le cacher.

Nous ne commenterons pas toutes les interventions, n'ayant pas eu la possibilité de les écouter toutes, mais nous nous contenterons d'extraire quelques citations qui dans des domaines variés, devraient inciter à la réflexion.

Afrique : «La francophonie en Afrique n'est-elle pas comme une série d'archipels assiégés?»

«Le français en Afrique n'a pas atteint le seuil au delà duquel sa stabilité et son maintien sont assurés» (Christian Valantin, député du Sénégal, Président du Comité du Suivi)

«L'étudiant africain est dans son pays comme un exilé intérieur dont les connaissances sont trop souvent inutiles à son pays, mais valorisables ailleurs» (Alassane N'Diaye)

Latinité : «La latinité, c'est la première frontière à franchir pour la francophonie».

«L'originalité de la latinité a été de transformer la mythologie en histoire» (Arthur Bodson)

Francophonie : «La francophonie, c'est le refus de l'égoïsme dans tous les domaines»

«La francophonie ne peut se faire

pour les plus grands, au détriment des plus petits.» (Yvan Ilieff, ministre belge de l'Education Nationale)

Parmi les mesures souhaitées pour asseoir le concept francophone :

-Instaurer une coopération francophone «Est-Sud» où les pays francophones d'Afrique par exemple, pourraient intervenir dans certains secteurs demandeurs d'Europe Centrale et Orientale.

-Intensifier l'action gouvernementale auprès des entreprises françaises afin que l'exportation économique s'accompagne d'une exportation linguistique et que le travail au sein des implantations françaises à l'étranger s'effectue en français.

-Mettre sur pied un prix annuel du «génie de la langue» à destination des médias.

F . M . E . F

Fonds Mondial pour l'Enseignement du Français ou l'autonomie par la solidarité

Le FMEF n'a encore que quelques mois, mais il est déjà plus qu'un nouveau sigle dans l'ensemble des organismes francophones. Plus il prend forme, en effet, plus notre projet de création d'un **Fonds mondial pour l'enseignement du français**, lancé au Bureau de juin 90, paraît appelé à devenir un important facteur d'autonomie pour l'action des professeurs de français dont la solidarité fait partie intégrante de la vie professionnelle. C'est d'ailleurs quand on en parle avec nos collègues des pays les moins bien nantis qu'on peut le plus aisément s'en convaincre: *«Nous avons l'habitude de nous entraider; c'est en s'aidant les uns les autres qu'on peut survivre»*, répondait l'an dernier un collègue africain quand on lui demandait comment serait reçu le projet du FMEF dans son pays aux prises avec la famine et le sous-développement.

La rédaction de la première version des Statuts du FMEF, discutée au CEG de février 91, aura permis d'identifier plus précisément les principales étapes à franchir pour la mise en oeuvre du projet. Une fois déterminés les buts et moyens d'action, il a fallu établir les principales règles de fonctionnement; c'est ainsi qu'il a été décidé de former des sections que l'on pourra enregistrer dans quelques pays francophones, à partir de Statuts valables pour l'ensemble du FMEF, et qui se trouveront réunies dans un même Conseil d'administration international. Les difficultés à vaincre dans chacun des pays où l'on s'emploie actuellement à créer des sections ne doivent pas être sous-estimées; c'est d'ailleurs parce que le droit international ne présente pas

encore suffisamment d'éléments pertinents à la constitution et à l'administration de ce genre d'organismes qu'il a fallu passer par des sections soumises à des lois nationales dont les exigences devront être prises en considération par le Conseil d'administration de l'ensemble du FMEF.

Quelles que soient ces difficultés et celles qui sont encore à venir, on peut tout de même dire que le FMEF existe déjà puisque nous avons effectivement reçu une première contribution de la France, par l'intermédiaire du Ministre Alain Decaux qui aura été notre tout premier souscripteur, et que d'autres souscriptions sont déjà annoncées par le Canada, le Québec et la Communauté française de Belgique. Comme ces souscriptions constituent les premiers éléments d'un capital qui sera conservé intégralement et dont les fruits seront utilisés pour le financement d'actions pédagogiques internationales proposées par la FIPF au Conseil d'administration du FMEF, on peut ainsi considérer que l'action internationale des professeurs de français peut déjà compter sur des ressources minimales leur permettant de faire face aux risques d'une pénurie complète.

Les démarches entreprises depuis l'an dernier donnent à penser que le projet pourra se concrétiser progressivement jusqu'au Congrès mondial de Lausanne où serait formé le premier Conseil d'administration du FMEF, si les choses continuaient d'évoluer comme il y a lieu de le croire. Il est aussi probable que le prochain Sommet francophone constitue une

étape significative, dans la mesure où le FMEF devrait y être considéré comme un élément important du secteur Education et Formation. Mais il est tout aussi important de prévoir les moyens d'impliquer l'entreprise privée francophone, nationale ou internationale, qui doit compter sur les professeurs de français pour former le personnel dont elle a besoin.

Il est certain, cependant, que le premier levier de la réussite du FMEF prend appui, d'abord et avant tout, sur la solidarité des professeurs eux-mêmes, en particulier sur les membres des associations de la FIPF. On comprendra, en effet, que toute souscription, si minime soit-elle, provenant d'un-e enseignant-e de français, constituera un premier capital dont l'importance aura une influence directe sur la sollicitation des Gouvernements ou des entreprises privées francophones. C'est enfin ce levier de solidarité qui permet de parler d'autonomie parce qu'en confiant la gestion du FMEF à un Conseil d'administration international qui se portera garant de l'indépendance des souscripteurs, on assure en même temps le choix judicieux des actions pédagogiques qui seront proposées par les associations et les commissions selon des priorités déterminées par les professeurs eux-mêmes.

Que l'on prenne le temps d'y penser, cela va de soi. Mais plus on y pense, plus il devient facile de s'en convaincre:

c'est dans la solidarité qu'on peut, ensemble, trouver le meilleur gage de l'autonomie.

L'Assemblée Générale par correspondance de la FIPF

Le Comité d'exécution et de gestion -CEG- de la FIPF, réuni le 1er février dernier, a pris connaissance des résultats de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Fédération. Cette Assemblée avait été décidée par le Bureau International lors de sa précédente réunion en juin 1990. Pour tenir compte des délais impératifs à respecter au moment de l'appel à candidatures pour le renouvellement du Bureau en juillet 1992, il avait été décidé que les associations ayant statut de membre-actif de la Fédération seraient consultées par correspondance.

Les circulaires nécessaires ont donc été diffusées aux associations concernées dès le début du mois de juillet 1990. La date limite d'envoi pour la réponse avait été fixée au 31 décembre.

L'ensemble des associations-membres-actifs de la FIPF, à jour de leurs cotisations à la date du 31 décembre 1990, représente un total de 131 voix, conformément au décompte prévu dans les statuts de la FIPF (Art. 9, § 4).

Sur ces 131 voix, 95 ont été valablement exprimées. Le quorum des 2/3, nécessaire pour la validité d'une Assemblée générale, a donc été atteint. (On pourrait d'ailleurs parfaitement considérer que tous les membres-actifs de la Fédération étaient présents, puisque tous ont été joints par courrier, et que les voix non exprimées représentent en fait des abstentions).

Sur les 95 voix valablement exprimées, 82 voix se sont prononcées pour la réforme proposée, 8 contre, et 5 se sont abstenues.

La réforme des statuts est donc adoptée avec une majorité de 86% des voix.

(On peut également relever que l'ensemble des votes considérés comme nuls, s'est exprimé en faveur de la réforme. Si ces voix avaient été acceptées, le pourcentage des voix favorables au projet aurait donc été supérieur à celui qui a été retenu)

En conséquence:

1) L'appel à candidature pour le Bureau International de la FIPF, qui sera diffusé statutairement 15 mois avant la prochaine Assemblée Générale prévue à Lausanne en juillet 1992, sera fait en fonction de la nouvelle composition du Bureau adoptée par l'Assemblée Générale par correspondance. (cf. note * ci-dessous)

2) Les Commissions de la FIPF devront au plus tôt, après avoir rédigé (si ce n'est déjà fait) leurs statuts en conformité avec ceux de la FIPF, faire un choix de candidats pour le prochain Bureau, selon le nombre de représentants auxquels les nouveaux statuts leur donnent droit.

Le Secrétaire général a saisi l'occasion du récent scrutin pour rappeler que:

1) Seules les associations-membres-actifs de la Fédération ont le droit de vote. Les membres associés ne l'ont pas, ceci étant la seule différence entre les deux catégories de membres.

2) Seules les associations à jour de leurs cotisations à la date du scrutin, ont le droit de vote. C'est ainsi que 13 associations qui n'avaient pas acquitté leurs cotisations ont eu leurs bulletins refusés.

3) Il est regrettable que 21 pays, dont certains qui entretiennent pourtant des relations régulières avec le Secrétariat général de la FIPF, n'aient pas cru devoir prendre la peine de s'exprimer sur ce point pourtant important pour la vie de la Fédération.

Le Président Jean-Claude Gagnon a profité de ce point de l'ordre du jour de la rencontre du CEG pour souligner que la revue JURIS, mentionnée au sujet des Statuts du FMEF, présente aussi, pour les associations, des statuts types qui pourraient utilement alimenter la réflexion sur l'opportunité de remplacer l'appellation de «Bureau international de la FIPF» par «Conseil d'administration», ce qui permettrait à la FIPF de se donner un Bureau de trois à cinq membres autorisés à prendre des

décisions entre les réunions annuelles du Conseil d'administration (Bureau actuel). Il a exprimé le souhait que soit soumise, au Bureau réuni en juin 91, une proposition en ce sens qui pourrait être adoptée en Assemblée Générale Extraordinaire en juillet 1992 et qui compléterait la révision réalisée par l'Assemblée Générale par correspondance, laquelle est effective à compter de maintenant.

Note *: Rappelons en quelques mots les principales nouveautés des dispositions statutaires récemment adoptées par l'A.G.:

Le Président et les vice-présidents continueront d'être élus directement par l'Assemblée générale.

Les autres candidats au Bureau seront présentés par les Commissions de la FIPF et soumis au vote de l'A.G., dans la limite de 2 représentants pour les Commissions réunissant moins de 15 associations, et 3 représentants à partir de 15 associations et plus.

Le nouveau Bureau international devrait donc comprendre une quinzaine de membres, et non plus quarante comme présentement. Par ailleurs, un représentant de chaque Commission aura un statut spécial de mandataire qui lui permettra de voir ses frais pris en charge lors des réunions du Bureau, si les finances de la FIPF le permettent bien entendu. Ceci devrait permettre à l'avenir d'éviter des réunions trop «franco-européennes» des instances de la Fédération.

Les membres-actifs auront reçu en mars 91, un exemplaire des nouveaux statuts.

Le C.E.G en voyage!

Depuis sa mise en place en 1989, le Comité d'Exécution et de Gestion -CEG- de la FIPF avait souhaité pouvoir aller à la rencontre des membres du Bureau International. En effet, trop nombreux sont ceux qui, élus en 1988 à Thessalonique, n'ont jamais pu trouver l'assistance financière qui leur aurait permis d'assister aux réunions statutaires annuelles du mois de juin. Une première tentative, officieuse, d'aller au devant d'eux, a été faite en avril 1990 à la Martinique, où le Président Gagnon et le Secrétaire général ont pu rencontrer les représentants de la COPALC. Le fonctionnement de la «Commission pour l'Amérique latine et la Caraïbe» de la FIPF était le point important de cette rencontre, mais plusieurs problèmes concernant le fonctionnement général de la Fédération ont pu être alors abordés.

Une deuxième réunion du CEG a pu avoir lieu hors de l'hexagone: c'était en Suisse en mai dernier, à l'occasion d'une réunion du Comité préparatoire du VIII^e Congrès de la FIPF.

Une dernière rencontre vient maintenant d'avoir lieu, au Brésil cette fois-ci.

Une volonté évidente se manifeste ainsi d'affirmer que la Fédération n'est pas une association québéco-française, mais bien une entité internationale où chacun, quel que soit son éloignement par rapport au siège du Secrétariat général, doit pouvoir se faire entendre.

Demandez le dépliant du congrès !

Le Comité national suisse a le plaisir de faire part aux lecteurs de la «Lettre» de la FIPF que tout va pour le mieux dans la préparation du futur congrès qui se tiendra, rappelons-le, à Lausanne, du 12 au 18 juillet 1992.

L'appel d'interventions a connu un beau succès, puisque le Comité thématique a déjà récolté quelque **trois cents propositions**, ce qui garantit d'ores et déjà une thématique ouverte sur le monde.

Chaque intervenant recevra d'ici peu une réponse qui lui indiquera l'attribution provisoire de sa proposition dans le programme. Le Comité thématique le priera aussi de renvoyer un **descriptif d'intervention** plus étoffé et plus précis.

Pour le moment, nous aimerions appeler votre attention sur le **dépliant de présentation du Congrès** que vous trouverez dans les annexes de cette présente «Lettre» en un certain nombre

d'exemplaires.

Si vous souhaitez recevoir d'autres exemplaires du dépliant, pour vous ou vos collègues, vous pouvez vous adresser, soit à votre association, soit au Secrétariat de la FIPF à Sèvres, ou encore au

Secrétariat du Congrès de la FIPF
2, chemin des Allinges
CH-1006 Lausanne
Tél. (41) (21) 26 19 93
Fax. (41) (21) 26 19 02

Nous vous ferons volontiers parvenir le nombre d'exemplaires désiré.

Participation au forum

Le Comité national suisse invite les collègues étrangers à s'annoncer au Secrétariat du Congrès s'ils désirent organiser un forum dans le cadre du VIIIème Congrès, ou s'ils souhaitent y jouer un rôle actif.

La mise sur pied d'une telle manifestation, à l'échelle d'une région, d'un pays ou d'un continent, se fait grâce au concours des membres des associations et/ou des commissions de la FIPF.

Le Comité national suisse a, quant à lui, déjà décidé la tenue d'un forum illustrant le **quadrilinguisme helvétique**. Il serait heureux d'accueillir d'autres propositions venant de collègues du monde entier...

Remplissez donc l'annonce d'intervention au forum ci-dessous et renvoyez-la-nous **jusqu'au 30 juin 1991**.

Merci de votre collaboration!

Au nom du Comité national:
Serge Loutan, président du
Comité d'organisation
Georges Maeder, président du
Comité thématique

ANNONCE DE PARTICIPATION AU FORUM

Coordonnées du responsable du forum : (*En capitales*)

Nom :

Prénom :

Pays :

Adresse :

Numéro de téléphone :

(avec indicatif du pays, de la province ou du département)

.....

Numéro de fax :

.....

Nom de l'association ou de la commission au nom de laquelle le forum sera présenté (responsabilité du projet):

Descriptif de l'activité envisagée :

.....

.....

.....

Nom, prénom, et adresse des personnes d'accord de collaborer à la mise sur pied du forum :
(joindre une liste en annexe)

Matériel nécessaire, installations techniques, locaux désirés :
(joindre un descriptif en annexe)

à renvoyer au:
Secrétariat du Congrès de la FIPF
2, chemin des Allinges- CH-1006 Lausanne

«LA PART DU CULTUREL DANS L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE»

Lioudmila VEDENINA, enseignante à Moscou, a représenté la Russie à la rencontre des pays d'Europe centrale et orientale organisée à Budapest par la FIPF en novembre 90. Au moment de la constitution d'un comité constitutif provisoire d'une Commission de la FIPF pour cette région (CECO), elle a accepté de coordonner la réflexion pédagogique sur «La part du culturel dans l'enseignement des langues».

Ce sujet a été proposé au Comité thématique préparatoire du VIIIe congrès de la Fédération.

Lioudmila Vedenina lance un appel à tous les collègues qui sont intéressés par ce sujet, afin qu'ils se mettent en rapport avec elle et constituent une Table ronde, ou se préparent d'une manière ou d'une autre à animer des débats sur ce sujet, au cours du congrès de Lausanne.

Son adresse est la suivante:

76, avenue Vernadsky
Moscou. 117454 - URSS

A l'attention de tous les futurs participants.

Le Secrétariat général de la FIPF reçoit un courrier de plus en plus important de la part de collègues qui, après avoir envoyé leurs propositions d'intervention au Comité thématique du congrès, cherchent à trouver une prise en charge pour se rendre à Lausanne.

La FIPF n'est malheureusement pas en mesure pour l'instant de répondre à ces demandes: elle ne connaît en effet ni le budget futur dont elle disposera éventuellement à la suite des conventions qu'elle sera amenée à signer avec divers ministères, ni les modalités de fonctionnement de ce budget.

Il est vraisemblable que les premières précisions à ce sujet nous parviendront début mai 1991; dans cette hypothèse, le Comité du congrès réuni avec le Bureau international de la FIPF en juin prochain pourra donner les premiers éléments de réponse.

Sans attendre ce moment, il est recommandé à tous ceux qui souhaitent participer à ce VIIIe congrès, de rechercher directement auprès de leurs organismes de tutelle (Universités en particulier) les possibilités de prise en charge locale.

La FIPF ne devrait être sollicitée qu'en toute dernière extrémité.

CONSEIL DE L'EUROPE

RÉUNION DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES DU CONSEIL DE L'EUROPE

Les 29 et 30 janvier 1991 ont eu lieu les réunions des Organisations Non Gouvernementales du Conseil de l'Europe dont la FIPF fait partie. Pour la première fois, il y avait une forte représentation des pays de l'Europe centrale et de l'Europe orientale. En outre le Premier Ministre de Roumanie, Petre Roman a fait une allocution devant l'Assemblée Parlementaire, le 29 janvier.

La première réunion avait comme thème l'Education pour la Santé. Depuis une dizaine d'années le Conseil est en train de développer et d'exécuter un programme pour l'éducation pour la santé. Au mois de septembre il y a eu une conférence «Education pour la santé: prévenir la dépendance et l'accoutumance».

De 1985 à 1990 des projets pilotes ont fonctionné en Belgique, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, République Fédérale d'Allemagne et en Grande-Bretagne. Les conclusions les plus importantes sont:

-pour réussir un projet d'éducation pour la santé dans un établissement scolaire, cet établissement doit être bien intégré dans la communauté;

-la motivation à partir d'une cellule (p.e. l'équipe d'un centre médical) est de rigueur;

-un projet ne peut fonctionner qu'indépendamment de la direction de l'établissement et de la politique;

-les enseignants impliqués doivent être formés.

La conclusion de l'évaluation des projets pilotes est qu'un tel projet est très bien faisable sous certaines conditions.

Depuis 1971, il y a un comité pour la lutte contre la toxicomanie et le trafic illicite, le Groupe Pompidou, dans lequel collaborent 22 pays qui profitent de l'expertise du Canada et des Etats-Unis dans ce domaine.

L'après-midi du 29 a été pris par la réunion concernant les Droits de l'Homme et par celle ayant pour sujet la relance de la Charte Sociale

Européenne.

Le soir du 29 a eu lieu la première réunion du secteur Nord-Sud, sorti du regroupement des organisations de ce domaine. La représentante de la FIPF y a participé parce que la FIPF/CEO a lancé un projet de correspondance entre des établissements de l'Europe de l'Ouest et des établissements africains il y a un an, à la suite de la Campagne Nord-Sud, Solidarité et Interdépendance. Pour les années 1991 et 1992 la campagne sera continuée, toujours sous le thème: un seul monde.

Depuis l'an passé existe à Lisbonne, le Centre Nord-Sud, institué par le Conseil de l'Europe. Ce centre est déjà très actif. Une de ses nombreuses préoccupations est la préparation de la campagne médiatique de 1992: un seul monde.

Nous ne devons pas oublier l'interdépendance et la solidarité Nord-Sud dans le zèle que nous mettons à aider les pays de l'Europe centrale et de l'Est.

(suite p. 7)

NOUVELLES DE LA CAN

(Commission Amérique du Nord)

Une rencontre de concertation a eu lieu à Montréal, le 21 mars 1991, à l'occasion du Congrès annuel de l'AQEFLS auquel avaient été invité-e-s les président-e-s des associations de la Commission Amérique du Nord. Aux associations du Québec (AQPF et AQEFLS) et du Canada (APFUCC, ACPI et ACREF) s'ajoutait l'AATF, représentée par sa prochaine présidente, Rebecca Valette. Au total, 16 personnes ont pris part à cette réunion à laquelle il ne manquait que la SPFA.

Les objectifs de la rencontre, convoquée par le Président de la FIPF avec l'appui des membres actuels de la CAN, étaient de faire le point sur les travaux en cours et de procéder au choix de ses prochains projets d'action, de former un comité de rédaction des Statuts de la Commission et de discuter du mode de désignation de ses candidat-e-s au prochain Bureau de la FIPF. On peut dire que tous ces objectifs ont été

atteints et que la Commission est maintenant en voie de jouer le rôle qu'on en attend au sein de la FIPF.

Après un bref historique de la Commission présenté par Emile Bessette, invité pour la circonstance, Lise Billy a présenté le projet qu'elle a conduit à terme avec sa collègue Françoise Ligier; il s'agissait de la conception d'un jeu télévisuel visant le développement de la motivation pour l'apprentissage du français et qui sera soumis à une chaîne de télévision dans un avenir prochain. Ce projet est donc terminé et les délégués des associations à la CAN ont entrepris les démarches de consultation nécessaires aux choix des prochains projets.

Les nouvelles venues -l'AQEFLS et l'ACPI - constituent un renfort appréciable pour la Commission; elles ont manifesté clairement leur intention de s'impliquer aussi bien dans la rédaction des Statuts que dans le choix

des prochains projets d'action. Quant à l'ACREF, elle aura bientôt à décider si elle se joindra à la CFLM plutôt qu'à la CAN.

Un Comité exécutif provisoire a été formé: il est composé d'Hans Runte (APFUCC), d'André Obadia (ACPI), de Marcel Danan (AQEFLS), de Françoise Ligier (AQPF), et d'un membre de l'AATF (à venir).

Quelques-uns des membres présents prendront éventuellement part au prochain congrès de l'AATF, qui aura lieu à Minneapolis du 3 au 6 juillet, mais la prochaine réunion formelle de la CAN est prévue pour l'automne 91, lors du congrès de l'ACPI qui se tiendra à Montréal aux mêmes dates que celui de l'AQPF à Québec (du 7 au 9 novembre). On peut ainsi prévoir que la CAN aura alors établi ses prochains projets d'action et pourra en faire état au Congrès mondial de Lausanne, en juillet 1992.

CONSEIL DE L'EUROPE

(SUITE)

Pendant la conférence à Budapest Est-Ouest-Sud nos voisins de cette partie de l'Europe ont exprimé le désir de participer à la Campagne Nord-Sud dans la mesure de leurs possibilités.

La journée du 30 a été prise par la Conférence Plénière.

Dans son allocution au début de cette conférence M. Adinolfi, qui représentait le Secrétaire Général du Conseil, a accentué le rôle important et grandissant des ONG internationales du Conseil de l'Europe et de leur collaboration fructueuse.

Mme Jeannine Thomas-Fontaine, la présidente des ONG, a relevé l'implication de plus en plus grande des ONG du CE dans les questions mondiales. Il y a de plus en plus d'invitations à participer à des conférences partout dans le monde.

La Conférence a repris des sujets dont on avait parlé le 29, parce que le Rapport de la Commission de Liaison 1989-1990 était à l'ordre du jour. En outre, parmi les sujets de discussion

ont figuré:

-les relations Est-Ouest (il y aura une conférence Parlementaires-ONG à Budapest du 15 au 17 mai 1991),

-les relations Nord-Sud,

-les regroupements sectoriels des ONG (la première réunion Education se tiendra en avril 1991; la FIPF y sera présente),

-la relance de la Charte Sociale,

-la 3ème conférence sur la Démocratie Parlementaire (16-18 septembre 1991),

-la reconnaissance de la personnalité juridique des ONG internationales.

Cette dernière a été ratifiée par 4 pays (la Grande-Bretagne, la Grèce, la Belgique et la Suisse) et est entrée en vigueur dans ces pays le 1er janvier 1991.

Il ne faut pas sous-estimer l'importance de cette convention. Les associations des différents pays sont priées de faire des demandes auprès de leurs gouvernements respectifs pour demander la ratification de cette

convention.

Les regroupements sectoriels doivent attirer l'attention de la FIPF/CEO parce que nous avons intérêt à être présents dans les secteurs Education et Nord-Sud à cause de nos activités dans ces domaines. Par conséquent, la représentante s'est exprimée pour la présence de la FIPF dans ces secteurs. Le secteur Nord-Sud est un secteur temporaire.

Les regroupements feront l'objet d'études complémentaires, parce que l'effet de décisions prises dans des réunions sectorielles pourrait être moins sensible que celui de décisions prises dans des réunions plénières. Il s'agit surtout d'être prudents, parce que les représentants ont de plus en plus l'occasion de fonctionner en «experts extérieurs». De toute façon au sein des regroupements le travail abondera et il faudra y participer sérieusement.

Anne-Mieke Van Daal Hartong

(suite p. 8)

«Toute puissance est faible à moins que d'être unie»

(Jean de La Fontaine)

ARGENTINE

A l'occasion du premier Congrès national des professeurs de français, la SAPFESU a tenu son Assemblée générale ordinaire.

Le congrès a réuni, en octobre 90, plus de 600 participants qui ont écouté plus de 30 interventions et 4 conférences magistrales.

L'occasion de ce congrès a été mise à profit pour lancer une campagne de défense du français dans l'enseignement secondaire et supérieur. Un document élaboré pendant le congrès a été remis au Ministre de l'Education Nationale, en espérant obtenir son appui pour revenir au statut antérieur de l'enseignement des langues étrangères, soit un taux d'enseignement égal entre l'anglais et le français.

La SAPFESU travaille maintenant à la mise au point d'un séminaire sur la méthodologie de la formation au niveau supérieur, prévu pour 1991. Les nouvelles en provenance de La Plata, Tucuman, Cordoba, La Rioja montrent également que l'activité de la SAPFESU ne se limite pas à la seule capitale argentine, mais que les collègues des universités débordent d'activités pour la défense de la langue française, dans toutes les grandes métropoles provinciales, en liaison avec les nouvelles associations régionales regroupant les professeurs de l'enseignement secondaire.

BURUNDI

Notre correspondant au Burundi, Ngabirame Biraboneye, nous informe que le Ministère de l'enseignement primaire et secondaire de ce pays vient de donner son accord pour la création d'une association burundaise de professeurs de français.

Un projet de statuts a été élaboré et présenté à divers collègues intéressés par cette création. Suivant une procédure normale, un comité provisoire mis en place, arrêtera les statuts définitifs et les soumettra pour approbation au Ministère de la Justice.

Il ne restera plus ensuite qu'à élire un Comité exécutif qui aura pour tâche de mettre au point le programme d'action pédagogique pour l'année 1991.

Nous aurons plaisir à accueillir parmi les membres de la Fédération, nos collègues Burundais, dès que leur association sera constituée, et qu'ils en auront fait la demande auprès de notre Bureau International.

BRÉSIL

Minas Gerais

Le sixième bulletin de l'APFMG pour l'année 1990 nous informe du succès qu'a connu la rencontre de printemps de l'association: plusieurs dizaines d'enseignants de français se sont penchés sur des sujets comme l'utilisation de la revue OKAPI en classe de FLE, et le travail sur la bande dessinée; ils ont pu également entendre diverses conférences.

Le journal de l'association «Palavra Franca» a recommencé sa parution sous une forme améliorée.

Le rédacteur en chef de la revue «Le français dans le monde», Jacques Pêcheur, a donné une conférence aux enseignants de l'association, sur le thème «Nouvelles approches méthodologiques et perspectives pédagogiques».

Nous avons noté avec satisfaction que le bulletin de l'association annonçait avec régularité la réception des différentes publications de la FIPF, et mettait particulièrement en exergue les dates importantes à retenir, par exemple la date limite du 31 janvier 91 pour l'envoi des propositions de participation au VIII^e congrès de la FIPF.

Rio Grande do Sul

Toujours très active, comme à son ordinaire, l'Association du Rio Grande do Sul a particulièrement développé l'expérimentation de son programme d'enseignement à un public de jeunes enfants, comme nous l'avons déjà plusieurs fois mentionné dans nos numéros précédents; elle a par ailleurs organisé le premier séminaire de la Communauté francophone de Belgique au Brésil (cf. Kaléidoscope, rubrique: congrès). Elle a également réuni tous ses membres lors de son séminaire national, du 6 au 8 décembre dernier.

Au programme de ce séminaire: «La nouvelle orthographe», «Le français instrumental du 1^{er} au 3^e degré», «Un nouveau regard sur la phonétique», etc.

Mettant à profit ces contacts plus approfondis avec le monde francophone de Belgique, la Présidente de l'association a pu, au cours d'un voyage en Belgique, rencontrer de nombreux responsables universitaires en pays wallon, et si les projets de stage à l'université de Louvain pour les professeurs brésiliens n'a pas pu aboutir, par contre l'université de Liège aurait sans doute des possibilités d'accueil susceptibles de combler les attentes de nos collègues du Rio Grande. Une information sur la vaste culture et littérature francophones de Belgique ne pourrait qu'enrichir le contenu, donc l'intérêt des cours de français dans cet Etat.

CHILI

Après les années sombres de la dictature pendant lesquelles l'association chilienne avait presque disparu de l'horizon de la FIPF, nous sommes heureux de constater que les collègues de ce pays ont pu reprendre en main une saine gestion à la fois financière et pédagogique de leur association.

Une campagne de recrutement, appuyée par le BAL et les revues «Courrier Sud» et «Allo! Bonjour», a été lancée pour accroître le nombre de membres. Ceux-ci recevront de nouvelles cartes d'affiliation. La collaboration entre les services culturels français, l'Institut Français et l'Association sont exemplaires; elle a permis l'obtention d'une trentaine de bourses de perfectionnement au sein de l'Institut culturel français, et de quatre bourses de participation à des événements pédagogiques qui se sont déroulés en Argentine.

Des associations locales se sont formées à Arica, Iquique, San Felipe, Talca, Chillán, Puerto Montt, et des contacts ont été pris avec l'Association «de la Ve région» à Valparaiso, association qui avait été affiliée à la FIPF à un moment où l'association nationale était moribonde. Si les effectifs associatifs continuent ainsi à se renforcer, une Association nationale à sections régionales deviendra vite

souhaitable.

Une centaine de professeurs ont participé à une importante journée de réflexion intitulée «Le français toujours», sur la situation de l'enseignement du français au Chili.

Des contacts ont été repris avec les autorités du Ministère de l'Education, et des communiqués de presse ont été envoyés aux divers médias pour les informer des activités et du développement de l'association.

Une mission du Secrétaire général de la FIPF a été réalisée au Chili dans le courant du mois de mars, les associations sont informées de ses résultats; mais d'ores et déjà, on doit se féliciter de la spectaculaire reprise d'activités de l'association chilienne. Nous formons donc des vœux pour que cette association continue à se fortifier, tout particulièrement en s'appuyant sur la préparation des SEDIFRALE, puisqu'elle occupe deux places au Comité d'organisation de cette importante rencontre. (voir par ailleurs la rubrique «Le Français dans vos pays p. 13).

CUBA

Malgré de sérieuses difficultés économiques et en particulier certaines pénuries d'essence, l'association cubaine GELFRACUBA continue vigoureusement ses activités pédagogiques.

Voici un résumé des principales pour l'année en cours:

GELFRACUBA

Plan de travail de l'année

Le 23 février 1991: Assemblée générale du groupe. Plan de travail de l'année. Conférence sur l'approche communicative par Rafael Rodriguez

Le 13 ou 27 avril: Organisation et fonctionnement d'un congrès. Visite dirigée au palais des Congrès. Alice Boneyto.

Première quinzaine de juillet, à la faculté de langue de l'université de La Havane et à l'INTUR.: Séminaires d'été sur la méthodologie du FLE et sur la linguistique appliquée, avec la participation de Mme Colette Noyau (Université Paris VIII) et M. Henri Holec (université Nancy II)

Juin/juillet: Journées scientifiques et festivités en hommage au 200e anniversaire de la révolution haïtienne et au 202e anniversaire de la Révolution française.

Le 12 octobre, à l'Alliance française:

Journée «La fureur de lire II». Séance d'immersion.

La section de linguistique appliquée de l'Association des linguistes a également programmé une série de 4 activités à célébrer dans l'année (pour tous les groupes en espagnol):

Le 23 mars: Les principes de l'enseignement de la grammaire de l'espagnol. La fonction communicative, par Adrienne Hunter.

Le 11 juin: L'approche communicative dans l'enseignement des langues étrangères, par Rafael Rodriguez.

Le 20 septembre: Table ronde: comment aborder le processus d'enseignement et d'apprentissage des langues étrangères à l'heure actuelle? (A. Hunter, R. Rodriguez, A. Curbeira, L. Rodriguez, M. Montes, F. Martinez).

Le 13 décembre: L'approche cognitive dans l'apprentissage des langues étrangères, par Ana Maria Hermosilla.

EQUATEUR:

L'association des professeurs de français de Quito n'avait pas donné de nouvelles depuis longtemps. Nous sommes donc heureux d'apprendre qu'elle est malgré tout bien vivante. En effet, elle a profité du passage en 1989 du Président français François Mitterrand, pour écrire au Président équatorien en lui rappelant l'importance qu'il convenait de donner à l'enseignement du français dans ce pays. L'association a également participé aux manifestations de l'inauguration de la «Place de la Révolution française» à Quito. Il semble malheureusement que les efforts de Quito pour créer une Fédération équatorienne de professeurs de français, fédérant les associations déjà existantes (Babahoyo, Guayaquil, Loja, Cuenca,...) n'aient pas pu aboutir. Ceci est à bien des égards regrettable, car les enseignants de ces régions sont ainsi coupés de l'information internationale, et risquent de se voir privés des possibilités de rencontres qui s'offrent parfois, par manque d'information.

L'association a par ailleurs participé à un séminaire sur «la simulation globale», et à l'organisation d'un concours d'orthographe. Entretien de nombreux contacts tant avec l'Ambassade de France, qu'avec le Ministère équatorien de l'Education,

l'association a participé au choix des candidats pour les bourses d'été à Besançon, et a aidé à l'organisation d'un concours en l'honneur du centenaire de la naissance du Général de Gaulle.

Elle prépare enfin l'organisation du Ier Congrès national des enseignants de français d'Equateur.

Nous lui souhaitons plein succès dans l'organisation de cette rencontre, et souhaitons également vivement que cette dernière puisse aboutir à la création d'une Fédération nationale qui pourrait représenter l'Equateur de manière plus étendue au sein de la FIPF.

FRANCE

AFEF

Le Bureau national de l'Association française des enseignants de français AFEF prépare activement son prochain congrès qui se tiendra à Bordeaux du 18 au 20 mai 1991, et sera intitulé tout simplement «Ecrire». Seul l'intitulé est simple d'ailleurs et chacun d'entre nous sait combien la maîtrise de l'écrit est chose fort difficile à atteindre. Trois jours de travaux ne seront sans doute pas de trop pour pousser plus avant la réflexion dans ce domaine.

L'Assemblée générale de l'AFEF aura lieu à l'occasion de ce congrès, et trois groupes de travail ont été mis en place pour la préparer:

-Evaluation/certification des élèves dans le système éducatif;

-Formation initiale et formation continue des enseignants;

-Objectifs et programmes de l'enseignement du français.

L'Association française des enseignants de français a été créée, il y a plus de 20 ans, sur une triple exigence:

-rénovation de l'enseignement du français à tous les niveaux;

-adaptation aux nouveaux publics qui -déjà- atteignent le lycée;

-meilleure formation des enseignants, initiale et continuée.

Ce serait renier 20 ans d'une réflexion collective -de la maternelle à l'université- que d'opposer une fin de non-recevoir aux propositions du Conseil national des Programmes.

Sous bénéfice d'un inventaire précis de ces propositions, l'A.F.E.F. s'affirme donc prête à discuter des transformations nécessaires des enseignements dispensés dans les lycées.

Comme les autres disciplines, le «français» s'est alourdi d'exigences successives :

(suite p. 10)

La préparation, dans toutes les sections, de 5 épreuves au Bac de français (3 épreuves écrites, 2 épreuves orales) pèse de façon excessive sur tous les apprentissages, en amont.

Comme les autres disciplines, le «français» s'est enrichi des travaux menés dans les domaines où il se ressource (linguistique, histoire, sociologie, sciences de l'éducation...). En même temps, les distances et les fractures culturelles se sont accentuées entre les visées didactiques et les publics concernés. Les itinéraires sont, pour le plus grand nombre, mal balisés, et les critères de réussite restent obscurs. Deux Commissions officielles de réflexion sur l'enseignement du français (la première présidée par Pierre Emmanuel, la seconde par Jean-Claude Chevalier) ont, de 10 en 10 ans, cherché à recentrer objectifs, contenus, modes d'organisation, démarches. Il est temps de tirer profit des conclusions et propositions de ces Commissions.

Dans le prolongement des thèmes de ses propres Congrès (1982-Lille : Les objectifs sociaux de l'enseignement du français; 1988-Poitiers : An 2000 : Qu'est-ce que réussir en français?), l'A.F.E.F. suscitera la réflexion de ses adhérents sur les points suivants :

1) l'économie d'ensemble du projet:
- quelle articulation entre lycées d'enseignement général/lycées d'enseignement technique/lycées professionnels?

- quelle progression de l'école au collège, aux lycées?

2) les redéfinitions implicites ou explicites des contenus d'enseignement : quelle part, en particulier, donner à la transmission d'un héritage culturel?

3) compétences disciplinaires et compétences transversales : quelle part de la discipline «français» dans la maîtrise des compétences de lecture, écriture, communication?

4) les modes de transmission/appropriation des connaissances : quelles transformations des pratiques sociales dans les lycées? quelles mesures d'accompagnement des changements envisagés?

5) la définition, les modes d'organisation, les perspectives de la section littéraire;

6) les modalités d'évaluation du travail effectué, dans l'enseignement commun, comme dans les options et les modules;

7) les charges de travail du professeur de français;

8) la formation initiale et continue des enseignants.

L'A.F.E.F. souhaite que, sur ces bases, une large consultation soit lancée et qu'un consensus se dégage pour une adaptation des lycées à des missions claires et reconnues par tous.

A.P.L

Assemblée générale de l'Association des Professeurs de Lettres du 17 mars 1991

«Comme nous l'avons affirmé à nos deux précédentes assemblées générales et tout récemment dans le bulletin de septembre 1990, la participation à l'action de la Fédération Internationale des professeurs de français nous paraît une mission importante de notre Association.

1) Je laisse à notre président d'honneur André Hinard, grâce à la science et à l'esprit à la fois rigoureux et mesuré duquel nous avons pu répondre à la confiance de nos collègues de la Fédération en participant activement à l'organisation d'une consultation sur une «éventuelle réforme de l'orthographe», puis, toujours sur le plan international, à une réflexion sur les «rectifications orthographiques» proposées par le Conseil Supérieur de la Langue Française le 19 juin 1990, à la veille de nos journées internationales de Sèvres, le soin de faire le point sur cette question. Elle demeure à l'ordre du jour des journées de Sèvres 1991. Quelle que soit son importance, et sa valeur symbolique, elle ne doit pas occulter nos autres responsabilités à la FIPF.

2) Nous avons dès l'été dernier assuré nos amis helvétiques d'une participation active de l'A.P.L. au Congrès de lausanne (12 au 18 juillet 1992). Nous demandons instamment à nos adhérents d'y venir au moins en aussi grand nombre et avec autant d'enthousiasme qu'à Thessalonique en s'engageant résolument dans le travail des différentes tables rondes. Indiquons d'ores et déjà que les membres de l'A.P.L. auront particulièrement vocation pour souligner l'importance des langues anciennes pour l'apprentissage du français, et de la connaissance de bien d'autres langues et civilisations. Nous aurons alors l'occasion d'engager un échange de vues sur le développement du travail accompli depuis le Congrès de Thessalonique par le P.U.L.A.F. animé par Lucien Finette et mis en oeuvre dans plusieurs pays notamment dans l'Académie de Versailles auprès

d'élèves de 6e et de 5e, et d'évoquer la participation dans le cadre de l'Europe de Mme Cremillieux désignée à la suite du colloque de Chypre comme membre d'un comité européen de professeurs de grec ancien.

Nous espérons aussi que les efforts sous l'égide du Centre de documentation pédagogique et de la Mission académique à la formation permanente de l'Éducation nationale de plusieurs de nos adhérents de l'Académie de Versailles dans des recherches sur la lecture méthodique et l'apport des technologies nouvelles à l'étude du français pourront être situés dans un cadre international de FLE et FLM, comme l'inlassable activité de Christian Lochon au service de la Francophonie.

3) Rappelons à cette occasion que Chantal Bertagna et Suzie Evzline nous représentent activement à la Commission du Français Langue Maternelle qui s'est réunie à Sèvres au cours des journées de juin 1990.

4) Une modification des statuts de la FIPF a été proposée par le bureau international et adoptée par une Assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu en 1990. Elle a pour but d'accroître la responsabilité des différentes commissions en les faisant participer à la présentation des candidats proposés par les associations pour un mandat au bureau international.

5) Pour étendre le rayonnement de la FIPF en conservant son indépendance à l'égard de tous les pouvoirs, le président Jean-Claude Gagnon a prévu la création d'un Fonds Mondial pour l'Enseignement du Français (FMEF) qui pourra recevoir dans les mêmes conditions que les organismes reconnus d'utilité publique des dons et legs, ainsi que des libéralités de personnes physiques ou morales. Il sera important que les associations françaises de professeurs de français soutiennent la naissance de ce Fonds et que leurs adhérents qui le voudraient apportent dans son berceau, à côté de la subvention de 100.000 FF déjà versée par le Ministère de la francophonie, un viatique destiné à assurer un bon démarrage de ce Fonds (rappelons que la participation, symbolique de chacun de nous à la vie de la FIPF est actuellement limitée à 3 francs (trois) par an prélevés sur notre cotisation à l'APL).

Pour donner plus de solennité à cet effort de solidarité en vue d'actions en faveur du français dans les régions les plus défavorisées nous vous

ASSOCIATIONS

demandons, en conclusion de ce rapport, de bien vouloir autoriser le bureau de l'A.P.L. à donner notre accord à ce projet déjà fort avancé. Il concrétiserait plus nettement encore l'engagement international de l'Association et donnerait tout son sens à notre action urbi et orbi au service de l'humanisme».

André Weiss. Rapport adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

GHANA

Comme nous l'avons annoncé dans le No 47 de la «Lettre», la GAFT, association ghanéenne des professeurs de français, a organisé en septembre 90, un colloque sur « Le français, un instrument pour le développement personnel et national ».

Ce colloque a rencontré un plein succès avec une participation nombreuse et des interventions variées.

Un des aspects qui nous a paru intéressant dans la présentation de ce colloque, est qu'il a mis en parallèle la nécessité du développement de l'enseignement du français au Ghana, en même temps que la nécessité de l'enseignement de l'anglais au Togo, pays francophone limitrophe.

Le consensus semble donc s'établir fermement non sur le choix d'une langue, mais sur l'indispensable complémentarité entre les deux langues, pour tout jeune africain désireux de prendre sa place dans le développement de son pays et du continent africain dans son entier.

La GAFT, une fois encore, a joué son rôle d'organisme de promotion de la langue française, mais aussi de pôle de réflexion sur l'avenir du Ghana dans le domaine de l'éducation.

INDE

L'Association of Indian Teachers of French -IATF- nous fait parvenir son bulletin N° 3 de décembre 90.

Nous y trouvons des échos des activités de formation pédagogique que l'association mène dans le cadre de séminaires et de cours de perfectionnement en particulier en collaboration avec l'Université de Pondichéry.

Nous y avons également appris avec plaisir, que l'Association comportait maintenant quatre zones géographiques découpant le pays, avec des représentants pour chaque zone; ceux-

ci seront chargés de diffuser dans de meilleures conditions, les informations transmises par l'association nationale.

Nous trouvons par ailleurs des échos plus inquiétants des difficultés qu'éprouve l'association à collaborer en parfaite entente avec les Services Culturels français. Il semble qu'un certain nombre de décisions administratives soient parfois difficiles à faire appliquer, en particulier dans le domaine de l'obtention de bourses, ou de matériel pour un centre de documentation.

Espérons que les choses pourront rapidement s'arranger, et que les Services français, dont la bonne volonté ne peut sans doute pas être mise en doute, pourront réussir à mettre en œuvre efficacement, les plans de coopération pédagogique avec l'association.

L'association a par ailleurs reproduit dans son bulletin, les informations et formulaires d'inscriptions relatifs à la préparation du VIII^e congrès mondial de la FIPF; des centaines de professeurs du sous-continent indien recevront donc cette information en temps utile.

C'est bien là la technique de relai qui doit être mise en œuvre par les associations, lorsque la Lettre de la FIPF ne peut être envoyée en nombre suffisant dans un pays donné, ce qui est presque toujours le cas.

ITALIE

Comme chaque année, la Société italienne des francisants SIDEF a patronné un nombre considérable de conférences dans toute l'Italie. Chaque section locale a pu animer des soirées culturelles, participer à l'organisation de concours en langue française, au lancement de divers congrès culturels... L'année académique, comme toujours, s'est clôturée par le voyage annuel en France. L'un des buts en était la découverte du «pèlerinage Lamartinien» à Mâcon, en l'honneur du bicentenaire de la naissance du grand romantique français. Les participants ont également visité Paris bien sûr, puis après une brève incursion à Canterbury, Windsor et Londres, ils sont repartis visiter Reims et sa cathédrale (le rapport est plus discret sur l'intérêt des caves de cette ville!), puis Dijon et ses maisons à colombage. Gageons que l'appétit de culture de

nos collègues, surtout dans cette région de France, ne s'est pas arrêté aux vieux murs!

PARAGUAY

L'Association paraguayenne des professeurs de français est en train de préparer son premier Congrès national, qui aura lieu en septembre 1991.

Ce congrès sera destiné en particulier aux professeurs de français, afin de connaître en profondeur la situation de cette langue et les problèmes posés par son enseignement à l'échelle nationale.

Le thème central sera «la présence de la langue française au Paraguay».

On cherchera également la participation des professeurs des langues proches du français: le latin, l'italien, le portugais et, bien sûr, l'espagnol, en vue de la création d'une conscience de l'importance de l'enseignement des langues latines pour l'apprentissage de l'espagnol, langue maternelle.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Un nouvel aspect de la coopération entre le Centre culturel de l'Ambassade de France à Prague et l'Association des professeurs de français en République Tchèque:

Les conditions pour l'enseignement du français en province n'étant pas très favorable, l'Association des professeurs de français encouragée par l'Attaché linguistique de l'Ambassade, a décidé d'introduire une activité nouvelle: organiser les sorties des lecteurs français dans les villes où les enseignants n'ont pas l'accès direct au nouveau matériel dont dispose le centre culturel à Prague. Un «week-end avec les lecteurs» a eu lieu en Bohême du nord et de l'est, en Moravie du sud et un autre est prévu en Bohême du sud.

Les enseignants de la région se réunissent pour participer à plusieurs conférences et ateliers, ils assistent ensemble à un spectacle ou ils font une excursion aux environs de la ville. Il y a une ambiance excellente: les enseignants acquièrent de nouvelles connaissances et les lecteurs se familiarisent avec la région.

Le français gagne du terrain aussi grâce à l'Alliance française qui a été fondée récemment dans plusieurs villes du pays.

Zdenka Akselrodova

(suite p.12)

POLOGNE

ON N'A PAS DE PETROLE, MAIS ON A DES IDEES.... ET DU COURAGE POUR LES METTRE EN PRATIQUE

Rapport sur l'activité récente de la Société Polonaise des Langues Vivantes (SPLV).

Elle a été créée le 8 août 1969 et regroupe les professeurs des langues vivantes de tous les niveaux d'enseignement.

Son but est la popularisation et l'approfondissement du savoir concernant les langues et littératures modernes ainsi que la méthodologie de l'enseignement de ces langues.

Statutairement cette Société est divisée en sections langagières mais la majorité des activités au niveau régional et national sont entreprises en commun.

Bien que la SPLV ait vécu une période très difficile à la fin des années 1980 à cause de la situation politique et économique qui décourageait ses membres d'une activité quelconque, le renouveau avec les changements survenus récemment s'est avéré aussi difficile et même parfois plus tragique encore.

Une situation dramatique

Le nouveau présidium, élu le 24 septembre 1989 par la sixième Assemblée générale de la SPLV, s'est trouvé déjà au mois de novembre 1989 pratiquement sans financement, puisque l'Académie Polonaise des Sciences a arrêté toute subvention aux organisations affiliées, parmi lesquelles la SPLV bien sûr. En même temps tous les coûts ayant doublé ou même triplé, à la fin de l'année 1989 la SPLV aurait dû pratiquement arrêter toute activité.

Le présidium a en vain entrepris plusieurs démarches pour trouver de nouvelles sources de financement.

En fin de compte, il a décidé de remédier à cette situation en trouvant le moyen de gagner de l'argent par les propres forces de la Société.

Aux grands maux

Ainsi est née l'idée d'organiser l'école des langues étrangères auprès de la SPLV. Grâce à l'ardeur d'un groupe d'enthousiastes qui ont consacré des heures de travail bénévole à l'organisation de l'école en question, le projet a pu être réalisé avec succès.

Toutefois, ce type d'activité économique n'étant pas prévu dans les statuts de la SPLV, une nouvelle Assemblée générale extraordinaire a été organisée le 22 avril 1990 pour y introduire certains amendements donnant droit à une telle activité.

De cette manière la survie de la SPLV a été assurée et depuis, notre activité se développe de plus en plus intensivement, comme le prouve l'organisation de deux colloques nationaux :

1) L'un en automne 1989 sur le thème : «L'enseignement des langues étrangères au seuil du XXI^e siècle».

2) En avril 1990 : «L'enseignement des langues étrangères : les vérités et les fictions, les plates-formes et les barrières».

Trois autres sont prévus pour l'année 1991 :

1) En avril 1991 : «L'enseignement des langues étrangères en Pologne contemporaine : théories, pratiques, suggestions pour l'avenir».

2) En mai 1991 la section française de la SPLV organise un colloque polono-français, sur : «Une approche de la métaphore», colloque qui va regrouper aussi bien les linguistes que les littéraires et les spécialistes en méthodologie de l'enseignement de français.

3) En septembre 1991, la SPLV sera le co-organisateur avec l'Université A. Mickiewicz de Poznan du XXVI^e colloque international de linguistique: «Langage, communication, informatique.»

L'activité de la SPLV au niveau national se traduit aussi par la publication de ses revues.

En 1990, elle a réussi à publier les nouveaux statuts de la Société, au

nombre de 1000 exemplaires et au mois de janvier 1991 va paraître le deuxième numéro de la revue NEOFILOLOG.

En conclusion

Grâce à l'argent gagné, le présidium est aussi en mesure de subventionner l'activité de neuf filiales régionales de la SPLV, situées dans les plus grandes villes universitaires polonaises.

Le troisième champ de l'activité de la SPLV c'est la participation à l'organisation d'un nouveau système de l'éducation des langues étrangères en Pologne, établi par le Ministère de l'Education Nationale.

On peut donc conclure que malgré des difficultés énormes, la SPLV n'est pas morte, tout au contraire, son activité s'affirme de plus en plus, unissant tous les enseignants des langues modernes autour de la même idée : promouvoir l'apprentissage des langues étrangères dans la société polonaise qui s'ouvre petit-à-petit à la communication internationale.

On voit par ce qui précède, que la séparation de la section française au sein de la SPLV n'est pas pour le moment souhaitée car seule l'union de toutes les forces des enseignants des langues modernes en Pologne permettra de réaliser les buts inscrits dans ses statuts.

Il est évident que la section française peut paraître un peu plus faible que les sections anglaise et allemande, vu le nombre très inférieur des professeurs de français et la moindre demande de cette langue par rapport aux deux précédentes, il n'empêche que dans ce Présidium les fonctions de Vice-président et de Secrétaire général sont assurées par les professeurs de français.

Espérons que toutes les activités mentionnées ci-dessus vont augmenter l'intérêt des professeurs des langues vivantes pour l'adhésion à la SPLV.

*Teresa Tomaszkiwicz
secrétaire générale de la SPLV.*

CHILI

L'ENSEIGNEMENT DE FRANÇAIS AU CHILI OU LES AVATARS D'UNE LANGUE ÉTRANGÈRE

1. Naissance et épanouissement

C'était en 1812... L'Institut National de Santiago, le premier et le plus important de nos lycées, offrait à ses élèves la possibilité d'étudier la langue française. Ce premier élan a atteint un statut scientifique à la fin du siècle avec l'arrivée au Chili des savants Rodolfo Lenz (Allemand) et Antonio Diez (Espagnol), et avec la création en 1889 de l'Institut Pédagogique de l'Université du Chili. C'est de cette maison formatrice éminente que sont sortis les premiers professeurs de français répartis par la suite tout le long de notre pays.

Ce sont eux qui ont marqué un demi-siècle durant l'esprit de la jeunesse éprise de savoir, de leurs solides connaissances linguistiques et de leur profonde empreinte culturelle. Le seul nom de Francisco Zapata Lillo (1877-1925) suffirait à montrer combien cette époque a été décisive dans la formation des jeunes Chiliens.

S'il est vrai que la France occupait alors une place très importante dans le monde, il n'en est pas moins certain que les autorités du Ministère de l'Education Nationale étaient convaincues que la langue et la culture françaises devaient apparaître au Plan d'études des Humanités. C'était bien une question d'enrichissement ou d'appauvrissement culturel, et non une affaire d'ordre économique comme à l'heure actuelle.

2. Option ou disparition?

S'inspirant d'un modèle basé sur des critères économiques, les autorités ont déclaré le français «langue à option» en première année de l'enseignement moyen (1) (décret n° 300 de 1981). La dite option était bien loin de s'accomplir normalement ce qui a signifié de fait la disparition progressive du français de nos lycées. Pourtant, grâce notamment à l'action soutenue de l'Association des professeurs de français, le français a réussi à se placer en 7e et 8e années de l'enseignement de base comme langue obligatoire, avec 2 heures hebdomadaires, à égalité avec l'anglais. (décret n° 4002 de 1984).

Cette victoire d'un jour a fait cependant apparaître un nouveau problème:

le manque d'enseignants qualifiés pour assurer ces deux niveaux dont les effectifs se montaient en 1985 à 300.000 environ (3).

Bien des efforts se font pour remédier à cette carence, mais il reste qu'une bonne moitié de ces élèves n'ont pas de professeurs de français.

3. Bilan et perspectives d'avenir

Il ne fait pas plaisir de constater en 1991 (4) que le français fait «piètre figure» au Chili. Beaucoup d'éléments (décret 300, professeurs licenciés ou découragés, fermeture de quelques Centres formateurs, etc...) se sont rassemblés pour créer cette atmosphère où l'instabilité et le désarroi des professeurs vont de pair...

Puisque l'enjeu est de taille, posons-nous franchement la question:

L'enseignement du français à quoi cela sert-il en ce moment au Chili?

S'agit-il d'un pur produit d'agrément ou bien s'agit-il d'un véritable outil pour la «formation intégrale» de notre jeunesse, fin ultime de l'éducation chilienne.

A ces questions brûlantes devront répondre les SEDIFRALE VIII qui se tiendront à Santiago en janvier 1992. D'ici là, le Comité d'organisation de ce Congrès rassemblant les efforts du Ministère de l'Education, de l'Association des Professeurs, des Universités et du BAL, fera de son mieux pour sensibiliser l'opinion publique à l'importance du français comme langue vivante porteuse de science et de culture.

Annexes

* Les Centres formateurs d'enseignants.

Les Centres formateurs de professeurs de français sont actuellement au nombre de 4, à savoir:

Université Métropolitaine de Santiago (5), Université de Playa Ancha de Valparaíso (6), et Université de Concepción.

Les départements de français de

l'Université du Nord (Antofagasta) et de l'Université Catholique (Valparaíso) sont disparus depuis 1985 et 1988, respectivement.

Le personnel académique assurant la formation de professeurs de français comptait environ 35 professeurs au mois de mars 1989.

(1) L'enseignement moyen comporte 4 niveaux et accueille des jeunes entre 14 et 17 ans.

(2) L'enseignement de base comporte 8 niveaux et recrute des enfants entre 6 et 13 ans.

(3) Enquête personnelle menée en 1985 avec l'aimable autorisation du Ministère de l'Education nationale.

(4) Pour l'histoire de l'enseignement du français au Chili, on peut consulter les travaux sur «L'enseignement du français et le dialogue des cultures au Chili et en Amérique latine» par E. Garrote et «Semblanza histórica de la enseñanza del Francés en Chile» par J. Rojas in Actes SEDIFRALE V, Equateur 1985.

(5) L'Université Métropolitaine continue la formation de professeurs de français dispensée depuis 1889 par l'Institut pédagogique de l'Université du Chili.

(6) L'Université de Playa Ancha a suspendu l'entrée de candidats pour la pédagogie du français en 1988. Nous venons d'apprendre qu'elle a rouvert ses portes pour la plus grande joie de 120 jeunes intéressés par langue et la culture françaises.

LITUANIE:

Denis Bertrand du BELC a effectué en décembre 90, une mission en Lituanie et a bien voulu nous permettre de reproduire quelques unes de ses impressions concernant la situation du français dans cette République.

Il a constaté une certaine désaffection du public scolaire vis-à-vis du français, désaffection causée probablement par le manque de matériel adéquat, la difficulté des contacts avec le monde francophone, certaines pesanteurs académiques, etc. Il trouve donc que les 350 professeurs de français du pays, et plus particulièrement l'Association lituanienne des professeurs de français, n'en ont que plus de mérite à relever le défi; il salue tout particulièrement l'initiative qui a consisté à réaliser à la télévision, une émission scolaire avec les propres élèves du Professeur Jomentas, et à faire également passer des spots publicitaires en faveur du français. Le succès de cette action a été immédiat et sensible. (suite p. 14)

Informations de dernière minute

ARGENTINE

Dicifran

La Société argentine pour la diffusion de la civilisation française a organisé, conjointement avec la Société argentine des professeurs de l'enseignement supérieur, le premier congrès national des professeurs de français du 18 au 20 juillet dernier (cf. p. 8).

Par ailleurs, conformément à la demande qui avait été formulée par la FIPF auprès des associations, DICIFRAN a organisé une journée-débat sur la modernisation de l'orthographe française, puis une séance de travail sur la francophonie en classe de français.

Plusieurs conférences, sur les mouvements artistiques français, les données de la culture en France, Monet, Rodin etc., ont été organisées.

Comme d'habitude, DICIFRAN a publié les deux numéros de sa revue. Notons enfin que la société, qui figure parmi les associations fondatrices de la Fédération internationale, célèbre en 1991, son trentième anniversaire.

Malgré des circonstances économiques difficiles, elle va s'efforcer de donner à cette manifestation un éclat particulier. Elle participera ainsi, et l'évènement est assez exceptionnel pour être souligné, à un grand concours sur l'apport des français (Mermoz et Saint-Exupéry en particulier) à l'organisation de l'aviation argentine.

CHINE

L'Association chinoise des professeurs de français, ACPF, nous donne par la plume de son vice-président, quelques nouvelles:

Le bureau directeur s'est réuni en mars 1990 à Guangzhou pour arrêter le programme de travail de l'année 90.

Elle a réuni en septembre dernier, plusieurs dizaines de professeurs pour un important colloque sur le bilan à dresser de l'application du programme unifié d'enseignement du français fondamental, mis en place dans les départements de français des établissements supérieurs en 1987. Cette rencontre a été organisée dans la ville de Weihai, province du Shangdong.

Enfin en octobre 90, elle a réuni à Shanghai, une quinzaine de professeurs afin de réfléchir à l'amélioration de la formation des aspirants-chercheurs dans les départements ou sections de français des établissements supérieurs.

L'enseignement du français scientifique s'est beaucoup développé ces dernières années en Chine, dans l'enseignement supérieur. Un important colloque sur ce sujet s'est d'ailleurs déroulé en Mongolie en août dernier pour unifier les programmes.

Selon des statistiques récentes, le français scientifique serait maintenant enseigné dans plus de 150 établissements supérieurs à 150.000 étudiants.

GUINÉE EQUATORIALE

Notre correspondant en Guinée Equatoriale nous donne quelques nouvelles du développement de l'enseignement du français dans son pays:

Plusieurs accords de coopération bilatérale ont été signés dans ce domaine avec la France. Le premier, lancé en 1988, est en bonne voie de réalisation. Le second, qui porte sur l'extension du français au niveau primaire, a reçu l'accord des deux gouvernements; quant au troisième, portant sur l'enseignement du français aux cadres et responsables, un protocole de financement signé en novembre dernier devrait lui permettre de démarrer bientôt.

Le Centre culturel français de Malabo a organisé le 20 mars dernier, la journée de la francophonie à laquelle ont assisté les autorités ministérielles du pays.

Notre correspondant, qui s'occupe activement par ailleurs de la mise sur pied d'une association équato-guinéenne de professeurs de français, a présenté à cette occasion, un historique de la francophonie depuis Onésime Reclus jusqu'au Président français François Mitterrand.

Cette percée en force de la langue française dans l'enseignement de ce pays normalement hispanophone, est tout-à-fait remarquable, et il est à souhaiter que les représentants de la future association puissent en informer leurs collègues à Lausanne.

La LETTRE de la FIPF POUR VOUS SERVIR...

N'oubliez pas qu'il est toujours possible de souscrire un abonnement individuel à la Lettre trimestrielle de la FIPF.

Si vous souhaitez être informé(e) des principaux évènements concernant l'enseignement du français dans le monde, envoyez:

- Une commande avec vos nom, prénoms et adresse (écrits très lisiblement, de préférence en lettres capitales)

Joignez-y:

- Un chèque de 55 FF à l'adresse du secrétariat général à Sèvres (France),

ou bien

- Un chèque de C\$ 15. à l'adresse du Président de la FIPF: 1608 rue des Caps, Saint Romuald QUEBEC G6W 3S5

L'un ou l'autre chèque devra être libellé à l'ordre de : FIPF.

Bonne lecture !

Un diktat de la Rédaction...

Le Rédacteur en chef de la Lettre informe ses lecteurs et amis, qu'il a décidé unilatéralement d'écrire dorénavant

évènement

comme tout le monde le prononce, c'est-à-dire avec deux accents différents.

N'ayant que peu d'Académiciens parmi ses lecteurs, il espère ne pas avoir à redouter trop de crises cardiaques à l'annonce de ce coup d'Etat.

Français et Langues vivantes: De nouvelles bases culturelles pour la formation des jeunes.

La problématique:

L'enseignement des langues secondes ou étrangères s'inscrit aujourd'hui, y compris dans les pays les plus favorables au multilinguisme (cf. Journées 90), dans de nouvelles perspectives de formation fondamentale qui provoquent la remise en question des objectifs poursuivis dans les formations spécialisées ou sur objectifs spécifiques. Encore une fois, c'est tout le secteur de l'éducation qui semble à la croisée des chemins, aussi bien dans les pays développés, où la scolarisation ne produit pas les résultats escomptés, que dans les pays en

développement, où l'on doit choisir les politiques éducatives les plus immédiatement rentables.

Les collègues seront amenés à réfléchir à ces nouvelles questions:

-Sommes-nous vraiment à une nouvelle croisée des chemins et doit-on redéfinir la place du français langue vivante dans les programmes de formation générale tout particulièrement au secondaire?

-Devrons-nous revoir les objectifs de l'enseignement des langues secondes et étrangères dans la formation de base? Faut-il remplacer les objectifs utilitaires par des objectifs de formation plus générale, assurant avant tout les compétences de base?

-Assisterons-nous bientôt à la naissance d'un nouvel humanisme, plus favorable à l'apprentissage des langues, dans le domaine de l'éducation?

-Quelle sera l'influence des nouveaux contextes politiques et économiques (Europe 93, Dialogue Sud-Sud...) sur la place des langues secondes ou étrangères (pour la FIPF: du français) dans la formation générale?

-Quelle pourra être la place du français dans ce nouvel environnement? Les professeurs de demain, qui sont aujourd'hui à l'étape de leur propre formation, seront-ils prêts à prendre le relai?

PROGRAMME PREVISIONNEL

Judi 27 juin:

- 10.00 h: Accueil des participants par le Président de la FIPF.

- 11.00 h: Exposés et discussions:

« De nouvelles bases culturelles par le français, pour la formation des jeunes »

- 13.00 h: Déjeuner au CIEP.

- 14.30 h: Ateliers

-Le français et la formation générale:

Suite des discussions sur les exposés et échanges du matin.

-Le français de spécialités:

Quel bilan peut-on en faire? Doit-on le réserver aux adultes plutôt qu'aux jeunes en formation générale?

-Formation à distance:

Avec M. Norman Ryan, consultant expert au Secrétariat du Consortium international francophone de formation à distance (CIEFAD), qui présentera un projet sur la formation de professeurs africains (Sénégal, Mali et Guinée) de français au premier cycle du secondaire. Les échanges viseront à préciser les conditions de diffusion du français par la formation à distance, avec la contribution éventuelle de la FIPF.

-L'orthographe:

Enterrer la réforme ou poursuivre le débat?

Les professeurs doivent-ils enseigner les simplifications publiées cette année?

Vendredi 28 juin :

- 09.00 h: *Le tour du monde des professeurs de français:*

Chaque pays présentera en deux minutes la question la plus préoccupante pour l'enseignement du français dans son pays.

- 10.30 h : Rapports des ateliers et discussion de synthèse.

- 12.30 h : Clôture des travaux

Inscriptions: Remplir le bulletin ci-joint et le retourner avant le 31 mai 1991 à:
FIPF, 1 Av. Léon Journault- F- 92311- SEVRES-Cedex Fax.: (1) 46.26.81.69

FEDERATION INTERNATIONALE DES PROFESSEURS DE FRANCAIS

F . I . P . F .

JOURNEES DE REFLEXION PEDAGOGIQUE DE LA F.I.P.F.
1, avenue Léon Journault- F- 92311 SEVRES-CEDEX.
(Au Centre International d'Etudes Pédagogiques)
(Fax: (1) 46 26 81 69)

BULLETIN D'INSCRIPTION

J'ai le plaisir d'accepter votre invitation à participer aux journées de réflexion pédagogique de la F.I.P.F. qui se dérouleront au C.I.E.P. de Sèvres,

- Le jeudi 27 juin 1991 à partir de 10 heures,
- Le vendredi 28 juin 1991 à partir de 09heures.

Je prendrai au C.I.E.P. les repas suivants:

- *Le déjeuner du jeudi 27 juin à 13h:..... Oui Non
- *Le déjeuner du Vendredi 28 juin à 13h:..... Oui Non

N.B: Ces déjeuners seront offerts par la F.I.P.F. aux participants.
Les frais de voyage et de logement ne sont pas pris en charge

Mettez une croix dans la case correspondante

Nom:.....Prénom(s):.....

Fonctions:..... Pays représenté:

Adresse: -----

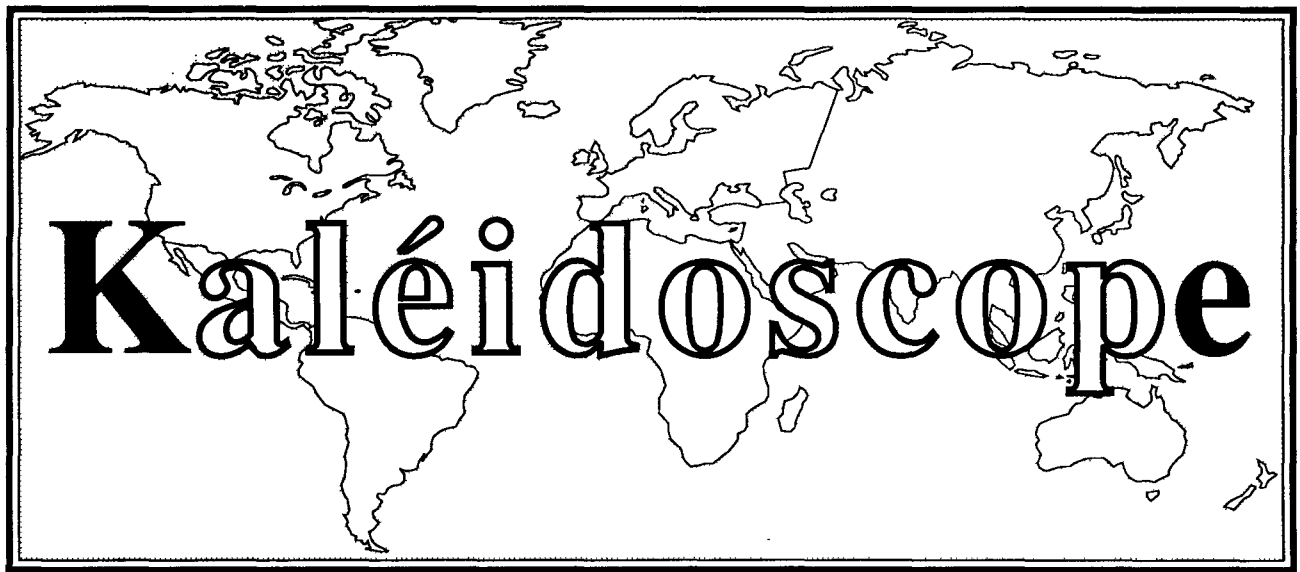
Téléphone: ----- à ----- Pays: -----

Télécopie : ----- à ----- Pays: -----

Je suggère que vous invitiez les enseignants de français actuellement présents à Paris, et dont les noms suivent:

NOM	PRENOM	ADRESSE

Bulletin à retourner au **SECRETARIAT GENERAL DE LA FIPF** (adresse ci-dessus)
au plus tard avant le **31 mai 1991**



Supplément à la Lettre de la FIPF N° 49 - mars 1991

FRANCOPHONIE

Pour l'information des lecteurs de la «Lettre», nous avons le plaisir de reproduire la lettre du Ministre délégué chargé de la Francophonie à toutes les écoles de France à l'occasion de la «Journée de la Francophonie» le 21 mars 1991.

Chers amis,

Peut-être le mot Francophonie reste-t-il mystérieux pour nombre d'entre vous. Si l'on en parle aujourd'hui dans tous les lycées et tous les collèges de France, c'est précisément pour que chacun prenne conscience qu'il représente un enjeu nouveau dans le monde.

Sachez, d'abord, que cette journée de la Francophonie ne se déroule pas seulement en France. A l'heure où cette lettre vous est lue, des garçons et des filles de votre âge parlent de francophonie au Canada, au Sénégal, en Belgique, au Laos, ailleurs, ...

La Francophonie c'est l'ensemble des gens dans le monde qui parlent le français. On les trouve sur tous les continents et dans quarante et un pays. Ces francophones appartiennent à toutes les races, leurs régimes politiques sont différents, leurs façons de vivre n'ont souvent que peu de ressemblance. Un point commun pourtant les rassemble: ils ont tous l'usage de la langue française.

Dans le monde difficile d'aujourd'hui, je suis convaincu qu'il faut défendre tout ce qui peut unir les hommes. La communauté des peuples francophones est née en février 1986 à Paris de la volonté de quarante et un chefs d'Etat et de gouvernement. Elle se porte bien. Ceux qui la composent ont voulu et ont pu surmonter leurs différences et quelquefois leurs divergences. Au sommet de Dakar, en mai 1989, j'ai vu assis face à face le Premier ministre du Canada et le vice-président du Comité d'Etat du Vietnam, troisième personnage de ce pays. Chacun avait parcouru des milliers de kilomètres pour se retrouver autour de la langue française.

Vous vous posez encore des questions sur la Francophonie? Tant mieux. Il est temps que le dialogue s'ouvre avec votre professeur sur ce thème si important, si nécessaire.

Je vous exprime ici toute mon amitié.

Alain Decaux

EDUCATION ET FORMATION

Le domaine ainsi désigné avait été, on s'en souvient, retenu comme prioritaire par le dernier sommet francophone de Dakar en 1989. L'ACCT avait été chargée de la mise en œuvre de programmes d'action dans ce domaine.

Nous avons donc relevé avec intérêt, dans le N° 12 (janvier 91) de la Lettre de la Francophonie publiée par l'ACCT, un programme étendu de distribution de «**mallettes pédagogiques**» pour Madagascar, et l'extension dans ce même pays du **programme Café** (Cours autodidactique du français écrit). Par ailleurs, les Centres de lecture et d'animation culturelle qui ont connu un développement prometteur dans certains pays comme le Mali par exemple, connaîtront de nouvelles implantations aux Comores et à l'Ile Maurice dans un proche avenir.

Le Conseil des radios éducatives francophones, CREF, va également étendre la diffusion d'**émissions de radio éducative** aux Comores, après avoir œuvré au Burkina-Faso, au Congo, à Djibouti, en Guinée, au Sénégal, au Mali et au Cameroun.

Nous apprenons également avec plaisir dans le même numéro de francophonie, que Radio France Internationale émet maintenant en modulation de fréquence à Bucarest (Radio Delta: 93.5 mHz), et à Port-au-Prince (RFI-Haïti: 89.3 mHz).

Espérons que ce n'est pas pour y diffuser la chanson d'outre-Atlantique! La voix de l'Amérique fait ça très bien toute seule!

LE SÉMINAIRE DE L'ARCHE

Les 5 et 6 octobre dernier s'est tenu à «l'Arche de la Fraternité» au quartier de la Défense à Paris, le séminaire «**Francophonie et latinité au carrefour du Nord, de l'Est et du Sud**», organisé par l'AUPELF-UREF sous le patronage en particulier de RFI et du Monde diplomatique.

Bernard Cassen, professeur à l'université de Paris VIII et journaliste au Monde diplomatique, en fait un compte rendu dans le numéro de décembre 1990 d'Universités, la revue de l'AUPELF.

Nous ne pouvons résumer un article qui, en 4 pages, constitue déjà un résumé de deux journées d'intenses débats, mais nous en soulignerons simplement quelques points essentiels:

-L'objectif de cette rencontre était de vérifier que la francophonie était porteuse de valeurs

légues par l'histoire, et qu'elle pouvait en plus, être le vecteur d'un destin qui la dépasse.

-Dans l'esprit de beaucoup, la francophonie et les sentiments qu'elle inspire, sont encore très - trop? - liés aux sentiments qu'inspire la France.

-Le discours de la francophonie sur le multilinguisme et la multiculturalité n'est pas suffisamment passé dans les faits, ni même dans les perceptions, en dépit de l'engagement sur ce thème d'un certain nombre de remarquables penseurs.

-La dimension de la latinité pour prometteuse qu'elle soit comme autre forme de volonté d'ouverture, ne reçoit pas les moyens qui devraient être les siens. Elle ne peut d'ailleurs aboutir que si, dans ce domaine comme dans celui plus général du multilinguisme, elle pose les problèmes «de manière universelle».

-Et c'est bien sous cet angle là sans doute que la francophonie peut continuer à «faire signe», par exemple avec un projet qui tournerait «autour des droits de l'homme, mais en créant des droits de l'homme liés aux situations nouvelles»; il faut une «francophonie visionnaire» qui n'aura un destin «que dans la mesure où elle produira une réflexion sur les problèmes des sociétés de l'avenir».

Certes, le soutien au développement continuera à jouer un rôle important, et il faut sans doute fixer la barre de ce soutien à un niveau autrement plus haut que celui qu'il atteint aujourd'hui, mais il faut que la francophonie joue un rôle de plus en plus important dans trois domaines vitaux de l'avenir de l'homme: **la démocratie, l'économie et l'écologie.**

Comme le dit Bernard Cassen dans sa conclusion: «La francophonie dispose d'un atout sans égal, mais pas éternel: *on attend d'elle un message à portée délibérément universelle*».

LA FRANCOPHONIE DE A.. À ..Z!

Ce petit opuscule de 135 mots-clés, préfacé par Alain Decaux, est publié conjointement par le ministère de la Francophonie, et par celui des Affaires étrangères. D'Académie Française à Zaïre, il donne en quelques lignes les caractéristiques francophones de chacun des mots cités. Ainsi, si le Laos est mentionné dans l'ouvrage, ce n'est pas que le français y ait conservé son statut de langue officielle, mais parce que le Laos participe au Sommet francophone et est associé à l'ACCT.

Il va de soi que la FIPF fait partie des mots-clés

cités, et nous sommes heureux de pouvoir faire parvenir grâce à la générosité du Ministère de la Francophonie, un exemplaire de ce petit ouvrage à chacune des associations-membres de la Fédération.

FRANCOPHONIE ET MULTILINGUISME

Le Centre International d'Etudes Pédagogiques, l'Institut Goethe et le British Council créent le Bureau Lingua à Bruxelles.

C'est après plusieurs mois de concertation et de négociations avec la Commission des Communautés Européennes que le Centre International d'Etudes Pédagogiques de Sèvres, le British Council de Londres et le Goethe Institut de Munich, ont mis en place à Bruxelles le Bureau Lingua, chargé d'assurer techniquement la gestion du Programme Lingua de **développement et de diversification de l'enseignement des langues étrangères** dans les douze pays membres de la Communauté.

Le Directeur général en est Charles Barrière, précédemment Directeur du Centre Audiovisuel et informatique de l'Université de Paris III, universitaire français et spécialiste reconnu dans les domaines de la didactique des langues, de l'enseignement à distance, de la pédagogie audiovisuelle et des technologies de la communication.

Peu de projets ont bénéficié d'autant de publicité ni suscité autant d'attentes que le programme Lingua, annoncé comme un programme «vedette» par la Commission européenne elle-même.

C'est en effet un programme prioritaire car la connaissance des langues est la pierre angulaire et la condition indispensable de réussite des autres programmes éducatifs communautaires;

-un programme fondamental pour la consolidation de l'identité d'une Europe multilingue et pluriculturelle;

-un programme ambitieux et global car il est destiné à toucher non seulement les publics universitaires ou scolaires de l'enseignement général, mais encore et surtout le monde de l'entreprise et du travail et les jeunes engagés dans l'enseignement professionnel et technique; c'est tout le tissu social de l'Europe des douze de demain qui est visé;

-programme difficile et complexe toutefois, quand on sait que l'Europe des Communautés ne compte pas moins de onze langues officielles et

que c'est la diversification et la promotion du plurilinguisme qui est visée et non pas la banalisation instrumentale de telle ou telle langue dominante.

Les trois institutions fondatrices apportent leur caution et leurs compétences au Bureau LINGUA dont elles constituent le Conseil d'Administration. Le C.I.E.P. pour sa part bénéficie en outre du soutien actif de l'Alliance Française et de son réseau.

Ce partenariat réussi des trois organisations est enfin un témoignage plus symbolique de leur profond engagement éducatif et linguistique dans la coopération multilatérale et la construction de l'Europe. Cela est à tous égards, de bon augure pour LINGUA.

Adresse du Bureau LINGUA à Bruxelles: 2/2 place du Luxembourg- B-1040 Bruxelles (Belgique) -Tél.: (32-2) 511 42 18

JEUX DE LA FRANCOPHONIE EN ESSONNE

du 14 au 24 juillet 1993

C'est dans moins de 30 mois que s'ouvriront les deuxièmes «Jeux de la Francophonie qui auront lieu en Essonne (France) du 14 au 24 juillet 1993.

D'ailleurs, pour cette deuxième édition, le Comité national français ne ménage aucun effort pour que cette manifestation des peuples francophones soit reconnue comme **un des grands événements internationaux**. Le Comité national des «Jeux de la francophonie» veut en effet mettre tout en oeuvre pour que les pays et gouvernements ayant en commun l'usage du français, y délèguent leurs meilleurs athlètes et leurs artistes du plus haut niveau.

Disposant d'un budget de 36.165.000 FF, le CNJF organisera des compétitions sportives et des concours culturels de haut niveau. Pour ces deuxièmes Jeux, le Comité international a choisi d'inscrire à la programmation sportive, les disciplines suivantes:

.athlétisme (hommes et femmes pour toutes les épreuves reconnues par la Fédération internationale d'athlétisme),

.Judo (hommes et femmes),

.handball (hommes et femmes)

.football (hommes)

.basketball (femmes)

.lutte libre (hommes)

.handisports (100 mètres et 1.500 mètres).

Se démarquant des autres manifestations sportives internationales,

(suite p.4)

les Jeux de la francophonie, en Essonne, présenteront en compétition, cette programmation culturelle:

- .Arts visuels: peinture et sculpture;
- .Arts corporels: danse traditionnelle, danse actuelle;
- .Arts littéraires: chanson, production télévisuelle, conte et conteur.

UN RAPPEL

C'est à sa 18^e session, à Québec, en mars 1988, que la conférence des Ministres de la Jeunesse et des sports des pays d'expression française (CONFESJES) acceptait au Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement ayant en commun l'usage du français, le mandat de réaliser les premiers Jeux de la Francophonie.

Confiés à un pays du Sud, le Maroc, ces premiers Jeux ont attiré 39 des 41 pays ou gouvernements invités à ce grand rassemblement sportif et culturel. Durant 16 jours, à l'été de 1989, à Casablanca et à Rabat, la rencontre de près de 2.000 personnes provenant des 39 délégations, a grandement contribué au rapprochement des pays de l'espace francophone. De même, tant dans la nature de leur composition que dans les formes d'expression artistique de leurs équipes culturelles, les différentes délégations ont éminemment re-

présenté la diversité et l'originalité de la culture francophone.

L'établissement de quarante records nationaux dans les compétitions sportives, le suivi de l'évènement par les médias, tant écrits qu'électroniques européens, africains ou de l'Amérique francophone et la participation de personnalités hautement considérées dans les milieux culturels ont constitué des facteurs assurant une crédibilité à ces Jeux de l'évènement dont c'était la première édition.

Les deuxièmes Jeux poursuivront, quant à eux, la marche vers l'atteinte des grands objectifs, tels qu'établis par la CONFESJES, soit:

- .de mettre en évidence l'ensemble des pays ayant en commun l'usage du français;
- .de faire connaître l'originalité de la culture francophone, autant dans son homogénéité que dans sa diversité;
- .de constituer un facteur de dynamisation des activités sportives et culturelles dans les pays ayant en commun l'usage du français.

Dans cet esprit, le Comité national français invitera, en juillet 1991, tous les pays et gouvernements ayant en commun l'usage du français, à participer au grand rendez-vous de l'Essonne à l'été 1993.

HAUT CONSEIL DE LA FRANCOPHONIE

VIII^e Session

Paris - 19-21 mars 1991

Les enseignants de français apprendront sans doute avec plaisir que le Haut Conseil de la Francophonie les considère comme l'un des appuis principaux pour le **rayonnement de la création francophone** dans le monde. On sait que ce Conseil est chargé de soumettre au Président de la République française des orientations et des propositions d'action. Il a, au cours de sa VIII^e session (19-21 mars 1991, à Paris) suggéré que les associations de professeurs de français soient équipées de matériel télématique et que soient mises à leur disposition des banques de données sur les biens et les services culturels produits par la quarantaine de pays ayant en commun l'usage du français.

La FIPF pourra, plus généralement, se réjouir que cette même session ait vigoureusement réaffirmé le pluralisme culturel de la Francophonie, elle qui a, dès ses origines, favorisé la reconnaissance de **toutes** les cultures d'expression fran-

çaise et réalisé, il y a quinze ans, la première anthologie didactique des littératures de langue française **hors de France**.

La FIPF a ainsi contribué à ce que, aujourd'hui, des responsables politiques et culturels puissent envisager la création d'un salon francophone du livre, la présence d'un département francophone au sein de la Bibliothèque de France comme de celle d'Alexandrie, la généralisation de l'étude d'écrivains francophones dans les établissements scolaires et universitaires etc.

Les enseignants de français s'intéresseront peut-être plus particulièrement à la proposition d'un programme conjoint entre la Communauté francophone, les professionnels de l'édition et l'UNESCO en faveur de **la lecture en Afrique**. Ce programme devrait en effet, par l'attribution de cartes individuelles, donner à des lecteurs un accès privilégié aux librairies et bibliothèques, grâce en particulier, à des bons d'achat de livres.

On peut souhaiter que ces facilités soient étendues à tous les pays où les livres de langue française restent, par leur prix excessif, hors de portée de ceux qui en sont pourtant les destinataires par excellence, les enseignants et leurs élèves.

Les recommandations du Haut Conseil de la Francophonie arrivent peu après les décisions de la Conférence qui a réuni à Liège, en novembre dernier, les ministres de la Culture des pays de la Communauté francophone et de cinq pays d'Europe centrale et orientale. Près de 40 millions de francs y ont été engagés pour favoriser les **co-productions** et la diffusion de films et d'émissions radiophoniques ou télévisées de langue française et pour soutenir le théâtre et la chanson des pays de la Communauté francophone, y compris par la production de vidéo clips. Le développement des «**industries culturelles**» est en effet considéré comme un objectif prioritaire de la Coopération francophone, étant entendu que l'utilisation des technologies modernes pour la production et la distribution des «**biens culturels**» doit être mise au service de la pluralité des cultures de la Francophonie, à l'encontre de la tendance dominante à l'uniformisation. Il est significatif, à ce sujet, que la Conférence de Liège ait décidé de consacrer 7,5 millions de francs par an, d'origine multilatérale, à la collecte, la conservation et la protection des patrimoines culturels des pays francophones du sud, en particulier par la **réhabilitation de leurs musées**.

Ces mesures, prises récemment, s'ajoutent aux programmes que l'Agence de Coopération Culturelle et Technique gère depuis vingt ans dans les secteurs du livre, des arts plastiques, du spectacle, de la chanson et de la production audio-visuelle. (Depuis cinq ans, ces programmes sont en relation de plus en plus étroite avec les décisions prises par les chefs d'Etat et de gouvernement lors des

Sommets de la Francophonie).

Pour le livre, par exemple, 350 titres ont bénéficié depuis 1970 de l'aide que l'ACCT apporte à l'édition francophone et plusieurs prix littéraires francophones encouragent chaque année la création en langue française.

Pour développer la diffusion du livre, l'ACCT a implanté dans une dizaine de pays africains un réseau de **118 centres de lecture et d'animation culturelle en milieu rural**, qui sont autant de centres de ressources pour les enseignants de ces régions.

Il faut aussi rappeler que l'ACCT a mis en place une collection de livres de poche à prix réduit, 10 francs français ou l'équivalent dans les monnaies locales. Cette collection de «*Francopoches*» compte maintenant 40 titres.

A l'occasion de la VIIe session du Haut Conseil de la Francophonie, on a calculé que la coopération culturelle multilatérale francophone dispose au total d'un budget annuel de 88 millions de francs (dont plus de la moitié sont affectés au cinéma et à la radio-télévision et près de 17 millions au livre).

Pour donner une idée de l'importance de cette coopération multilatérale, on peut indiquer qu'en 1990, le Ministère français de la Coopération a consacré 620 millions de francs à sa propre action culturelle et que le budget de l'Association chargée de l'action artistique par le Ministère français des Affaires étrangères s'est élevé à 101 millions de francs en 1989...

Bien que ces deux ministères français fassent une place, dans leurs programmes, aux cultures d'expression française hors de France, il est clair que la question reste posée, dans la Communauté francophone, **du rapport entre le multilatéral et le bilatéral**, entre le national et le communautaire.

Il est vrai que cette question se pose dans toutes les Communautés internationales.

Dernière minute

Comment «entrer» dans un texte?

Journées d'études de la Maison de la Francité

Quelles sont les conditions de sa réception? Quelles sont les compétences nécessaires à sa production?

Qu'avons-nous besoin d'en connaître pour faciliter l'apprentissage de sa lecture et/ou de son écriture?

Ces questions sont au centre de nombreuses recherches actuelles en didactique. C'est pourquoi la S.B.P.F. a décidé de réunir pour sa prochaine journées d'études des chercheurs et des praticiens autour du thème:

Accès au texte, de la réception à la production

(Convergences et spécificités des approches didactiques en français langue maternelle et français langue étrangère)

Avec le concours de Jean-Pierre Goldenstein, professeur à l'Université de la Sorbonne Nouvelle. L'accent sera mis sur un travail pratique en ateliers.

La journée se déroulera le **samedi 4 mai 1991**, à la Maison de la Francité, 18, rue Joseph II, 1040 Bruxelles. L'inscription se fait obligatoirement à la S.B.P.F., rue Franz Merjay, 106, 1060 Bruxelles, en renvoyant nom, prénom, adresse et un chèque de 200 FB à l'ordre de la SBPF.

(suite p.6)

PÉDAGOGIE ET ÉCHANGES SCOLAIRES

COLLOQUE DE BARCELONE (14-17 MARS 1991): BILAN ET PERSPECTIVES DES ÉCHANGES DE CLASSES

Plus de 150 participants des pays de la Communauté Economique Européenne provenant surtout des ministères, se sont réunis à Barcelone pour y parler d'échanges éducatifs. L'importance du phénomène «échange» commence à être ressentie internationalement. Il y avait 6 groupes de travail, 8 «témoignages» (de projets) et 3 tables rondes. Les 3 tables rondes avaient comme thèmes: les classes 92 et la communication électronique, expériences actuelles et projets de travail pour les échanges de classes européennes, les échanges scolaires dans le contexte de la libre circulation de personnes.

Apprendre hors de frontières

Le but du colloque était de discuter l'énoncé de M. Jacques Delors (17/O1/89) posant le principe que tout élève devrait avoir l'occasion au cours de sa scolarité de faire l'expérience de la vie scolaire dans un autre Etat membre de la Communauté.

Dans son discours d'ouverture du colloque M. David Coyne (Lingua) a souligné que les participants étaient sensés contribuer à faire de l'Europe une unité au niveau «micro», le niveau «macro» étant à la charge des gouvernements.

L'unité «micro» dépend en large mesure de l'éducation des jeunes et par conséquent de ceux qui s'occupent de cette éducation, à tous les niveaux. Il faudra arriver à une «mobilité mentale».

Dans le groupe de travail auquel la représentante de la FIPF/CEO a pris part, la question discutée en premier lieu a été: faut-il oui ou non «institutionnaliser» le domaine des échanges? et si oui, dans quelle mesure? Une autre question débattue a été: faut-il étendre les contacts bilatéraux et arriver à des réseaux multilatéraux? En d'autres mots: est-ce que le «multilatéralisme» est désirable et opérable? A la fin du colloque il était clair que les participants de tous les groupes de travail s'étaient prononcés pour des réseaux multilatéraux où les contacts pourraient être surtout bilatéraux (donc des liens entre a-b, a-c, b-c) et que l'institutionnalisation était de rigueur.

Les participants sont tombés d'accord pour affirmer que dans les échanges éducatifs il faut

une approche non-linguistique: une langue doit servir à communiquer sur autre chose; la langue n'y est pas une fin en soi.

Dans les réunions comme dans les présentations de projets, il a été relevé que la phase de préparation des collègues, des élèves, des parents est de la plus haute importance.

Une formation à l'international !

«La formation initiale et continue pour le domaine des contacts internationaux doit enfin être entreprise!» a-t-on dit, tant pour les professeurs futurs ou présents, que pour les chefs d'établissement.

Pendant une session spéciale Mme F. Gros a essayé de faire une approche plus théorique. Pour les projets elle a considéré les phases des démarches, les conditions de viabilité, les composants essentiels, les statuts, les raisons d'être, le partenariat.

La plupart des échanges sont ceux entre les pays du «triangle d'or», c'est-à-dire entre l'Allemagne, la France et la Grande Bretagne. Les participants ont exprimé le désir de favoriser les «petits pays» et les langues minoritaires. On tenait aussi à accentuer le rôle important des chefs d'établissement. Selon les participants, le chef d'établissement doit être la force motrice: il doit encourager les professeurs à entreprendre des liens internationaux, il doit s'occuper des fonds nécessaires à la réussite de l'entreprise et inciter à l'interdisciplinarité dans l'exécution des thèmes.

Pendant les conclusions le rapporteur a mentionné cinq mots-clef des rapports:

- multinational
- inter-curriculaire
- le chef d'établissement
- ressources
- techniques nouvelles

On s'est également mis d'accord pour dire que les échanges éducatifs, et par conséquent la Dimension Européenne dans l'éducation, ne peuvent réussir que si les gouvernements prennent sérieusement en main les problèmes financiers de ces échanges.

A.M. Van Daal Hartong

Au Portugal plus de 400 établissements désirent des contacts! S'adresser à: Margarida Belard, av. 5 de Outubro 35, 7e - 1000 Lisboa- Fax 35-1-1-542694

Pour l'Italie: Ministero dell'Istruzione Publica
Direzione Generale dei Scambi culturali,
via Nievo 35 - 00153 Roma

Pour la Catalogne (Espagne)
Monsieur Joseph Vilarman Dep. de Educacion, Comte
d'Urgell 240, 7th floor - 08036 Barcelona

FORMATION À L'AUTONOMIE

Les enseignants de français de la province argentine de Parana ont développé un intéressant projet de formation à l'autonomie des apprenants, dont les premiers résultats ont paru tout-à-fait satisfaisants.

L'enseignement reconnaît le principe que tout être humain possède une capacité naturelle à apprendre, et qu'un apprentissage valable a lieu dès que son objectif est perçu comme ayant une relation avec les rapports personnels de l'apprenant. L'apprentissage est facilité par la responsabilisation de l'apprenant dans le processus.

Des règles de conduite sont conseillées aux apprenants pour tirer un bénéfice maximum de leur participation à des groupes d'apprentissage.

Expérimentées d'abord par les enseignants eux-mêmes, ces nouvelles approches ont été appréciées de tous, et ont en particulier donné à chacun l'impression qu'il comprendrait dorénavant mieux ses propres élèves. N'est-ce pas là un des buts auxquels doit tendre tout enseignant?

Pour tout renseignement plus approfondi, adressez-vous à Lidia de Meucci, 42, rue Colon-3100 Parana (Argentine)

LES CHANCES DES LANGUES MINORITAIRES EN EUROPE

Dans l'éditorial de la revue de la FIPLV «World news» (No 55, janvier 91), Reinhold Freudenstein réfléchit à l'évolution dans l'enseignement des langues en Europe au cours du siècle passé. Changements au demeurant beaucoup moins importants qu'on ne pourrait le croire, car si certaines méthodologies ont su se moderniser, les esprits par contre n'ont pas accompli dans ce domaine le chemin nécessaire: les 4 grandes langues étrangères enseignées en Europe demeurent l'anglais, le français, l'espagnol et l'allemand, alors que les 7 autres langues nationales restent par trop ignorées. La grammaire et la littérature continuent à occuper une place prééminente, au détriment des besoins en communication immédiate, et la durée des études, pour des résultats bien souvent considérés comme médiocres, continue d'évoluer entre 6 et 9 ans en général de l'enseignement primaire au secondaire.

Et pourtant, au 1er janvier 93, les frontières administratives tomberont en Europe: il faudra bien qu'à plus ou moins longue échéance les frontières linguistiques tombent aussi!

Pour cela, R. Freudenstein propose quelques solutions:

D'abord raccourcir la durée des études de langues, en gardant une langue étrangère prioritaire, mais en ne gardant pour d'autres langues que l'apprentissage de bases solides, prêtes à être réactualisées si nécessaire; moins d'années passées sur une langue permettrait d'apprendre davantage de langues. Peut-être n'est-il pas d'ailleurs nécessaire d'acquérir une maîtrise active de la langue. Une approche de la compréhension écrite et orale permettrait sans doute de faire face à des besoins linguistiques plus variés.

Par ailleurs, le choix des langues enseignées, en particulier à l'école primaire, devrait tenir compte davantage des proximités géographiques que de la «nécessité» de connaître plus tard telle ou telle langue de grande communication. Les jeunes Bavarois seraient ainsi mieux venus à apprendre l'italien plutôt que l'anglais, de même que les jeunes Provençaux.

Enfin, les enseignants de langues devraient, autant que possible, être des natifs de la langue enseignée.

Ces propositions ne vont évidemment pas sans poser de problèmes et leur auteur en est parfaitement conscient. Il n'en a pas moins raison de soulever à nouveau cette question car force nous est d'admettre qu'à l'approche de 1993, l'enseignement des langues en Europe n'est sans doute pas ce qu'il devrait être, si nous voulons éviter le recours par la force de la nécessité, à «une langue unique de communication internationale»;

Ne demandez pas laquelle.

L'ORIENTATION

«Dialogues», la revue de l'enseignement français à l'étranger, consacre l'essentiel de son numéro 30 d'octobre 90 aux problèmes de l'orientation scolaire.

De nombreux articles et entretiens avec des spécialistes nous invitent à réfléchir encore davantage sur l'importance de l'orientation, et sur les désastres qu'elle peut encore trop souvent causer quand elle est mal faite. Et pourtant, de nombreuses associations se consacrent à ce problème crucial pour nos élèves. Citons en particulier l'association «Trouver/créer» qui, dans son programme «Education des choix» permet à l'élève de se découvrir un rôle actif dans le choix de son avenir. Signalons également la naissance du réseau européen des services d'orientation «EuroCIO» qui a pour objectifs ... / ...

(suite p.8)

l'échange des pratiques d'orientation en Europe et l'organisation de stages en entreprises à l'étranger.

«Trouver/Créer»: Mireille Henry-101, rue Lecourbe- F.75015 Paris.
«EuroCIO», 44 allée des Bosquets-
F. 93340 Le Raincy France

L'orthographe, encore et toujours:

Il n'est pas dans nos intentions de revenir sur la guéguerre qui a opposé, avant que n'éclate à des milliers de kilomètres de la France une guerre, une vraie, les partisans et opposants des «rectifications de l'orthographe». A l'heure où ces lignes sont écrites, il semble bien qu'une fois de plus, après avoir fait couler tant d'encre et soulevé tant de passions, l'orthographe de la langue française conservera, pour quelques années ou dizaines d'années encore, ses tristes aberrations. On peut le regretter quand on sait à quel point des enseignants d'autres pays que la France, ceux du Québec en particulier, se sont impliqués dans la lutte pour cette «réformette».

Dans le numéro d'hiver de «Québec français», Michel Thérien, Président de l'Association québécoise des professeurs de français, rappelle les trois souhaits que l'AQPF avait transmis aux ministres de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Science, ainsi qu'au ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française:

a) L'AQPF soutient le ministre de l'Education quand il affirme vouloir aligner les rectifications de l'orthographe sur celles acceptées en France;

b) elle demande au ministre de l'Education et au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science d'en informer convenablement et incessamment les enseignants et les enseignantes de français de même que tous les administrateurs du système scolaire;

c) elle demande au ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française de prendre les mesures pour que les rectifications approuvées en France soient appliquées dans les communications et la langue écrite de l'Etat.

Il est hélas vraisemblable que ces souhaits resteront lettre morte, mais ils auront au moins servi à rappeler aux gens de mauvaise foi, il en existe paraît-il, que le projet de modernisation de l'orthographe n'était pas un bel exemple de plus du dictat de l'hexagone en matière de langue française; en effet, de même que l'AQPF a fait partie du comité technique chargé de conseiller le représentant du Québec auprès du comité du

Conseil supérieur de la langue française chargé de ce dossier, d'autres institutions - ou personnalités - des autres pays francophones ont pris part à ces travaux, dont l'UCL avec André Goose en Belgique, pour n'en citer qu'une. Il importe d'ailleurs de signaler le livre que ce dernier vient de faire paraître aux éditions Duculot : «La nouvelle orthographe», exposé et commentaires, dans lequel il replace un débat souvent passionné dans un contexte plus serein et parfaitement informé. (cf. Rubrique «A lire» p. ?)

L'AFEF ET L'ORTHOGRAPHE

L'Association française des Enseignants de français - de la maternelle à l'université - approuve les «Rectifications de l'orthographe» décidées par le Conseil supérieur de la langue française et que le Journal Officiel vient de publier.

L'A.F.E.F. considère que ces mesures, pour partielles et prudentes qu'elles sont, ont le mérite de renouer avec le mouvement de la langue, son histoire, sa capacité d'adaptation. En mettant l'accent sur l'écriture de la langue, ici et maintenant, ces Rectifications peuvent servir à relativiser la place de l'orthographe dans les activités scolaires, à alléger le poids qu'elle fait peser sur tous les apprentissages, à recentrer l'attention sur une pédagogie renouvelée de la langue écrite.

ECRIRE PLUS - ECRIRE DES TEXTES VARIÉS : c'est là un enjeu qui nous paraît essentiel. C'est le thème que l'A.F.E.F. s'est choisi pour son prochain Congrès, à Bordeaux, à la Pentecôte 91.

Paris, le 8 décembre 1990
Communiqué du Bureau national de
l'A.F.E.F.

La formation des maîtres

La revue «Québec français» consacre un dossier important à ce problème de la formation des maîtres. Monique Lebrun, membre de la commission de la FIPF pour le français langue maternelle, CFLM, y fait une revue assez complète des problèmes du Québec en ce domaine.

Il nous paraît intéressant, faute de pouvoir résumer la totalité de cet important dossier, de relever la distinction qu'elle établit entre «pédagogie» et «didactique» du français:

«Le changement de terminologie concrétise un changement de point de vue. La pédagogie du français s'intéresse davantage au contenu et à sa structuration; la didactique du français, elle, est davantage centrée sur la triade agent (généralement le maître)-sujet (l'élève) - objet (le contenu). Plus complexe que son ancêtre, elle doit

intégrer les notions de la psychologie cognitive, de la docimologie, voire de l'épistémologie.»

Monique Lebrun voit dans le défi qui consiste pour les universités à former des professionnels toujours plus exigeants de l'acte pédagogique, un signe de santé.

C'est un point de vue que nous pouvons sans peine épouser.

Parmi les nombreux autres articles portant sur la formation, initiale ou continuée, relevons cet appel d'Oscar Baron et Eveline Sinotte pour une véritable formation des maîtres en linguistique. Cet appel nous semble symptomatique d'un état généralisé où trop souvent la formation universitaire donne des connaissances sur la langue, sur les théories linguistiques, mais trop rarement un approfondissement de la problématique de la description d'une langue, des finalités que la société vise à travers l'enseignement d'une langue, du fonctionnement d'une langue à travers un métalangage plus ou moins anachronique.

Les publications Québec français. C.P 9185
Sainte Foy (Québec) G1V4B1 Canada

A LIRE

700 mots d'aujourd'hui pour les affaires

L'Association pour Promouvoir le Français des Affaires APFA publie la 4e édition de son petit recueil «700 mots...»

Le «marketing» a la vie dure, mais la «mercatique» qui lui fait concurrence saura, du moins l'espérons-nous, s'imposer grâce au modèle fructueux de domotique, bureautique, informatique bien sûr, etc. Un mot qui semble une heureuse réussite est le mot «marchéage» qui traduit l'expression «marketing-mix». Souhaitons lui également bonne chance dans la jungle des terminologies nouvelles. Si les «conteneurs» et le «management» (avec prononciation française) semblent être maintenant en passe d'entrer dans le langage habituel des affaires, il faudra sans doute encore beaucoup de temps avant que les français se décident à utiliser «un vol nolisé» au lieu d'un «charter» pour partir en vacances. Mais il paraît que les Québécois donnent l'exemple dans ce domaine, et puisque, «nolisé» ou «charterisé» le vol ne dure que 6 heures entre Québec et Paris, l'adjectif nous arrivera peut-être bientôt.

Le petit livret «700 mots d'aujourd'hui pour

les affaires» est en vente dans les librairies ou chez l'éditeur (Editions Foucher, 12 rue Bertin Poirée, 75001 Paris), au prix de 19,70F.

Les dossiers-presse d'Actualquarto

Ces dossiers réunissant entre 50 et 120 pages d'informations de presse sur des thèmes sélectionnés, peuvent être un complément passionnant à l'enseignement. Parmi la longue liste de ces publications, relevons:

La planète menacée, Tiers monde, Europe sans frontières, Racisme et immigration, La violence dans la société, L'enfance maltraitée, Drogues, L'alcoolisme, etc.

Actualquarto asbl, 20 allée des Bouleaux,
6280 Gerpinnes -Belgique

Revue marocaine de didactique des langues

Après bien des difficultés, la Revue marocaine de didactique des langues a réussi à faire paraître son deuxième numéro. Le directeur de la revue est Moussa Chami, également Président de l'Association marocaine des enseignants de français, et nous nous félicitons de voir que l'AMEF pourra trouver là un outil de réflexion pour dynamiser son action à venir.

Au sommaire, une intéressante étude de Vinciane Guebels sur «la motivation pour les langues étrangères chez les lycéens de Rabat»; l'enquête porte essentiellement sur les motivations pour l'apprentissage de l'anglais, et de manière assez surprenante, on y découvre que les nécessités d'étudier les textes scientifiques, ou celles de communiquer oralement, y sont moins importantes que l'attrait pour le littéraire.

Un article de Gilles Bibeau et Emile Bessette, reprenant un article plus ancien de «Québec français» sur «L'apprentissage précoce des langues secondes», a également retenu notre attention, de même que celui de Mohammed Ould-Dada sur «Evaluation formative et pédagogie différenciée».

Revue marocaine de didactique des langues .
B.P 6343 . Rabat-Instituts. Maroc.(prix: 22Dh)

Courrier

Il s'agit du numéro 13 de la revue publiée par l'Association des professeurs de français du Rio Grande do Sul à l'occasion de son Xe anniversaire. Il comporte un complément spécial sur la Belgique francophone d'aujourd'hui, les lecteurs de Simenon et du roman policier.

Les articles y sont, ... / ...

(suite p. 10)

comme toujours, très variés, allant de l'expérience pédagogique aux études universitaires, et nous ne les reproduisons pas tous. Nous souhaitons simplement citer le commentaire d'Esther Pillar Grossi, Secrétaire d'Education de la Municipalité de Porto Alegre, dans son article sur l'apprentissage spécial du français dans les bidonvilles brésiliens:

«L'exclusion des richesses du savoir... à laquelle est condamnée la plus grande partie des enfants du tiers-monde est une mutilation atroce. L'initiative de l'Association des professeurs de français et de la Municipalité de Porto Alegre (pour enseigner le français à ces déshérités) apparaît comme un rayon d'espoir et sensibilise déjà énormément les populations concernées ainsi que la presse et toute la société».

Nous n'insisterons jamais assez sur ce rôle d'acteur social, d'acteur de bienfaisance, que jouent certaines de nos associations dans le monde, aux antipodes d'un corporatisme mesquin dont certains pourraient être tentés de les accuser.

Diagonales

A lire tout particulièrement dans ce numéro 17 de janvier 1991, supplément au N° 238 du Français dans le monde, pour le dossier coordonné par Françoise Ploquin sur l'alphabétisation.

Tout au long d'une série d'entretiens, de comptes rendus, de reportages, on peut résumer un bilan de 30 années d'efforts en faveur de l'alphabétisation, dans les pays africains de l'époque post-indépendantiste.

Si le bilan n'est pas parfaitement glorieux, il n'est pas non plus totalement négatif, et nombre d'expériences qui ont été tentées dans ces pays et dans d'autres, ont laissé des traces positives, et continuent d'en laisser.

Il est bien sûr à noter, et ce n'est pas là une quelconque consolation, que si le problème est particulièrement aigu dans les pays en voie de développement, il est loin d'être inexistant dans les pays industrialisés.

Ici & Là

Pour une raison inconnue, le service à la FIPF de cette revue des professeurs de français d'Espagne avait été interrompu, et nous avons donc cessé d'en parler depuis quelques temps, alors que nous en avons vigoureusement soutenu les premiers numéros lors de leur parution, il y a déjà plus de quatre ans.

C'est avec plaisir que nous avons reçu en rappel les numéros 14 à 17 de l'année 1990, et nous pouvons de suite rassurer nos lecteurs: Ici &

Là se porte bien, et continue d'être un exemple de ce que peuvent faire des enseignants déterminés autant que compétents, dans la lutte pour le soutien de la langue française dans leur pays.

Avec un Comité de rédaction et un Comité de lecture particulièrement étoffés, la revue des professeurs de français en Espagne offre à ses lecteurs, un choix d'articles très formateurs: Dossiers sur la publicité (N° 14), sur le roman policier (N° 15), sur Arthur Rimbaud (N° 16), sur l'image (N° 17), et pour chaque numéro, des thèmes de réflexion variés allant de la grammaire à l'anthropologie culturelle, et le FLE dans les Asturies; la classe et ses techniques ne sont bien entendu pas absentes des contenus.

La qualité de cette revue est telle que nous avons d'ailleurs souhaité qu'elle soit présentée aux participants à la rencontre des associations d'Europe centrale et orientale (Budapest, novembre 1990).

Ce qui a été réalisé en quelques années, et dans des conditions loin d'être toujours faciles, par les collègues espagnols, n'est pas nécessairement hors de portée des collègues russes, polonais, tchèques ou autres,...

Qui veut la fin veut les moyens,... et les trouve!

Dictionnaire des Formes analogues en 7 langues avec résumé de grammaire comparée latin-italien-espagnol-français-anglais-néerlandais-allemand

Ouvrage à vocation européenne: le **dictionnaire Geysen**

Ouvrage colossal, unique et d'une actualité évidente, les mots ne sont pas exagérés. Cette somme de notre fonds linguistique européen n'a pas nécessité moins de 50 années d'une patiente et minutieuse recherche entamée au temps des études et passionnément poursuivie durant toute une vie.

L'originalité et les buts de ce travail linguistique sont de:

- constater les ressemblances et les différences entre les langues
- rechercher les mots qui, d'après leurs affinités de forme, vont bien ensemble.
- grouper les formes analogues dans leur cadre naturel
- découvrir et aider à découvrir les règles de correspondance qui découlent de ce groupement par analogie de formes
- illustrer ces règles d'exemples aussi nombreux que probants, sans omettre leurs principales ex-

ceptions.

Pratiquement, un inventaire d'un nombre considérable de mots usuels et abstraits, de locutions idiomatiques, de mots classés par thèmes et par matières, de phrases usuelles, de phrases utilisées dans la correspondance commerciale ou privée ainsi qu'une étude de grammaire comparée font de cet ouvrage un outil de travail exceptionnel.

Cette oeuvre qui est aussi une vulgarisation scientifique permettra aux professeurs germanistes, latinistes, romanistes, étudiants, aux traducteurs et interprètes, aux linguistes, à toute personne passionnée par l'univers linguistique de gagner un temps considérable dans l'étude des langues européennes et d'assimiler celles-ci méthodiquement et en profondeur.

A l'auteur de nous rappeler l'essentiel des langues: «Puissent les hommes et les nations chercher d'abord ce qui les unit et non ce qui les divise».

L'AUTEUR

Raymond Geysen est né à Anvers le 11 décembre 1913. Docteur en droit et professeur à l'Université de Louvain dès 1936, il s'occupera principalement des matières sociales et écrira de nombreux ouvrages ayant trait au droit privé et au droit social. Amené à rédiger dans plusieurs langues, il sera très vite confronté à la diversité et à la richesse des langues germaniques et romanes.

Format: 20,5x29 cm

Nb de pages:381 p. relié sous jaquette

Prix:375 F

Editions Duculot-16 rue Séguier-F-75006

Paris-Tél. 43-29-00-21- Fax: 43-29-39-53

Relations avec la presse:Bureau Marine

Lambert Bachelier, 32/34 rue de Seine-75006

Paris- Tél. 43 25 04 73- Fax 46 34 68 84

«L'anglais dans le monde contemporain»

par Claude Truchot (Collection «L'ordre des mots, éditions Le Robert-Paris)

Cette volumineuse étude informe en détail sur l'état de la langue anglaise à l'école bien sûr, mais dans la société française et européenne dans son ensemble: entreprises, laboratoires de recherches, congrès, environnement quotidien.

Claude Truchot y manipule un concept intéressant et sans doute appelé à prospérer: celui de «transglossie» et de «fonction transglossique» pour la langue anglaise.

Dans le chapitre terminal de l'ouvrage intitulé «éléments pour une politique linguistique», Claude

Truchot s'élève bien entendu contre les prétentions d'Alain Minc visant à instaurer l'enseignement obligatoire et unique de l'anglais à l'école, et reconnaît même, que le développement sur une grande échelle de l'apprentissage précoce de l'anglais n'est nullement indispensable.

L'auteur reconnaît également l'importance de l'enjeu culturel que représente le maintien du français pour les pays latins, et se fait du même coup l'avocat de «l'apprentissage des compétences réceptrices» qui permet d'accroître à peu de frais, le nombre de langues étrangères comprises. Ceci est évidemment en parfaite concordance avec les projets de la FIPF sur l'intercompréhension des langues latines.

Le dictionnaire des locutions idiomatiques françaises

Plus de 2300 expressions définies et illustrée de Bruno Lafleur

Ce dictionnaire intéressera tous ceux qui désirent approfondir leurs connaissances du français comme langue maternelle ou langue seconde, qu'ils soient étudiants, enseignants, traducteurs, écrivains, etc...

Il donne en outre la possibilité de travailler par thèmes, ceci grâce à un index et une liste des locutions classées par origines et par thèmes.

Chaque locution traitée à son mot-clé, comprend une définition, un exemple forgé par l'auteur, une citation littéraire et sa source.

Ce dictionnaire des locutions s'inscrit dans le contexte général de l'acquisition et de l'enrichissement du vocabulaire. Il est plus complet et plus pratique à utiliser que les dictionnaires généraux de langue où l'information est rapide et fragmentée entre les diverses entrées.

Editions Duculot
(cf. colonne ci-contre)

La «nouvelle» orthographe

Exposé et commentaire d'André Goose

André Goose peut être considéré comme un des pères des aménagements de l'orthographe, et il expose et commente dans cet ouvrage, les rectifications telles qu'elles sont parues au Journal Officiel du 6 décembre 1990. Il s'agit d'une étude qui se veut objective et qui n'a rien d'un pamphlet ni d'une polémique, oeuvre d'un grammairien philologue.

L'auteur remet les choses à leur place, et donne un éclairage historique, explique le pourquoi des décisions, réfute avec érudition les arguments des opposants à cette «réforme» ... / ... (suite p.12)

et replace le débat passionné actuel dans un contexte plus serein, plus large et parfaitement informé.

André Goose fait partie du Conseil supérieur de la langue française, institué fin 1989. Il a travaillé très activement au projet de rectification de l'orthographe, confié à un comité restreint d'experts au sein du conseil.

Editions Duculot
(cf. page précédente)
Nb de pages : 96 pp
Prix : 60 F

Langue et identité

Esquisser un tableau vivant de la langue française en Amérique du Nord, voilà le défi qu'a voulu relever Noël Corbett en recueillant la série de textes que viennent de publier les Presses de l'Université Laval sous le titre «*Langue et identité : le français et les francophones d'Amérique du Nord*».

La langue française en milieu nord-américain est en pleine évolution, phénomène d'autant plus intéressant qu'il échappe en grande partie aux contraintes linguistiques d'une métropole lointaine. Au Canada, et surtout au Québec, s'affrontent l'usage et la norme, la liberté et la discipline, l'innovation et la tradition. Une identité nouvelle s'affirme face à l'identité héritée, ressentie le plus souvent comme imitative et dépersonnalisante.

Cet ouvrage regroupe une quarantaine d'études publiées au cours des vingt dernières années.

Le lecteur les retrouvera sous quatre thèmes principaux: la définition du français canadien, le français au Québec, le français hors Québec et les caractéristiques du français canadien. La diversité des points de vue et des sujets abordés- bilinguisme, démographie, droits linguistiques, niveaux de langue, normes et variantes régionales, langue de travail, minorités francophones, histoire et état présent du franco-canadien- permet d'esquisser un tableau vivant du français parlé en Amérique du Nord en cette fin du XXe siècle.

Ce recueil vise à promouvoir l'étude du français canadien, tant chez les francophones que chez les francisants anglophones; il pourra servir dans les cours qui traitent du français nord américain ou de littérature franco-canadienne. La série de questions qui suit chaque texte amène l'étudiant sur la voie de la discussion, donc sur celle de l'engagement personnel.

Par leurs qualités propres et l'enchaînement dans lequel Noël Corbett les présente, les études qui composent ce volume s'adressent à tous ceux et celles qui s'intéressent à la situation du français au Canada.

Noël Corbett enseigne au Département d'études françaises de l'Université York, à Toronto.

Langue et identité: le français et les francophones d'Amérique du Nord. XXXIV-400 pages, 29\$

Renseignements: Réjane Gauthier,
les Presses de l'Université Laval,
Cité Universitaire, Sainte-Foy, Québec
GAK 7P4 Tél.:(418) 656-2590

CONGRES, COLLOQUES ET SEMINAIRES

UN POINT SUR LE VOCABULAIRE DES CONGRÈS:

A la lecture des «Cahiers du Club de la grammaire» édités par l'Institut national genevois, il serait peut-être temps de se poser la question du bien-fondé de l'utilisation répétée du mot «modérateur». Le mot tel que l'utilisent les organisateurs de congrès, est bien sûr hérité de l'anglais, même si son origine latine est indéniable. Le sens que lui donnent en français les dictionnaires modernes, est celui d'une «personne dont l'action consiste à modérer ce qui est excessif, à concilier

ce qui est opposé». Est-ce bien le sens dont on a besoin lors d'un débat, où le rôle du «modérateur» consiste surtout à passer la parole aux intervenants (pas aux «panelistes»), et à surveiller que ces derniers n'abusent pas de leur temps de parole, ceci généralement sans intervenir outre mesure dans le contenu des débats. Si ce sens d'arbitre ou de médiateur est bien celui du mot anglais «moderator», il semble qu'il serait mieux rendu en français par les mots d'«animateur», «meneur de jeu» ou «Président de séance», suivant la gravité du débat.

Affaire à suivre ?

**XVIIIE CONGRÈS MONDIAL DE LA FIPLV
FÉDÉRATION INTERNATIONALE
DES PROFESSEURS DE LANGUES VIVANTES**

Communiqué Urgent

Nous regrettons de n'avoir pas pu faire paraître dans le précédent numéro de la Lettre, ce communiqué qui nous est malheureusement parvenu trop tard:

Un changement imprévu dans les dates qui avaient été retenues pour la visite du Pape Jean-Paul II en Hongrie, a contraint les organisateurs du XVIIe Congrès de la FIPLV à modifier leurs propres dates: ce congrès se tiendra donc **du 10 au 14 août 1991** à Pécs, en Hongrie.

Les participants sont priés de bien vouloir réorganiser leurs dates de voyage en notant que la nuit du 14 au 15 août est la dernière nuit où des chambres d'hôtel seront encore disponibles pour les congressistes à Pécs et que chacun devra en conséquence quitter Pécs le jour du 15 août.

Les nouvelles dates de séjour retenues par les participants devront être communiquées de préférence par fax à:

György SZEPE, Secrétaire général de la FIPLV

Rutgers University, Slavic & East European languages, Fac. of Arts & Sciences, Scott Hall 227,
New Brunswick, N.J 08903, USA

Fax: 201-932 6860

ou bien à:

Lázló Komlósi, Secrétaire général du Comité hongrois du XVIIe Congrès, Université Janus Pannonius, Département d'anglais

H-7624 Pécs. Fax: 36-72-26 886

Nous rappelons que la date limite des dépôts des textes d'interventions reste fixée au 31 mars 1991 dernier délai, mais nous craignons que malheureusement cette information n'arrive trop tard pour de nombreux participants.

Malgré ce grave problème d'organisation de dernière minute, la FIPF qui sera d'ailleurs représentée à Pécs, souhaite un plein succès au XVIIe congrès de la FIPLV.

Nous souhaitons rappeler aux enseignants de français, les sections plus particulièrement francophones de ce congrès:

- L'enseignement précoce du français;
- La littérature française des années 80;
- Le français dans le monde;
- L'enseignement de la civilisation française;
- Les lycées bilingues;
- La francophonie et l'enseignement du français.

La FIPF, sans doute représentée par son vice-président Roland Delronche, ou bien par la secrétaire de la CEO Anja-Liisa Alanko, participera à un symposium de clôture sur la politique langagière, mais des interventions de notre Fédération sont également souhaitées par la FIPLV, dans les sections françaises, et en particulier dans celles qui sont soulignées ci-dessus.

Envoyez **immédiatement** vos fiches d'inscription!

Cultures en dialogue:

Sous l'égide de l'Université fédérale du Rio Grande do Sul et du Commissariat Général aux Relations Internationales de la Communauté française de Belgique, l'association des professeurs de français du Rio Grande do Sul a organisé du 3 au 5 septembre dernier une rencontre portant principalement sur la Belgique francophone

d'aujourd'hui, les lecteurs de Simenon et le roman policier. Au programme: une exposition consacrée à Georges Simenon, un concert en hommage au centenaire de César Franck, une table ronde sur les lecteurs brésiliens de Simenon, une conférence sur «Simenon et le roman policier dans la littérature belge», de nombreuses séances de vidéo, et un film.

CONGRÈS, COLLOQUES ET SÉMINAIRES

Stage argentin pour professeurs francophones d'espagnol:

La SAPFESU organise un stage de trois semaines à l'intention des professeurs français et québécois d'espagnol. Ce stage se déroulera du 19 juin au 7 juillet 91 successivement dans les villes de Buenos Aires, de Parana et de la Plata.

Au programme: observations de classes, cours d'histoire, de géographie, d'anthropologie et de littérature «rioplatenses» avec tango, folklore et lunfardo (argot argentin).

L'association n'a malheureusement pas la possibilité d'apporter une aide financière aux participants, mais elle assure le programme académique et culturel du séjour, ainsi que les visites touristiques qui sont programmées.

Les demandes de participation devront parvenir avant le 31 mars 91 à:

SAPFESU- Rivadavia 3577- 1°.
1204 - Buenos Aires, Argentine

L'Europe, les langues et la cité

Rappelons la grande rencontre internationale organisée par le Centre Mondial d'Information sur l'Education Bilingue -CMIEB- déjà mentionnée dans le précédent numéro de la Lettre.

Cette rencontre patronnée par l'Assessorat régional de l'Instruction Publique du Val d'Aoste, et organisée en collaboration avec la Fédération Mondiale des Cités Unies, la municipalité de Besançon, et le Centre de linguistique appliquée de cette même ville, réunira ses participants du 12 au 14 avril 1991 au théâtre Kursaal de Besançon.

Pour les contacts d'urgence de toute dernière minute:

Michel Lacaille: Tel: 81.66.52.22
Fax: 81.66.52.24

Conférence internationale sur le maintien ou la disparition des langues minoritaires

Elle se tiendra du 31 août au 4 septembre 1992, et lance pour l'instant, un appel à interventions. Bien qu'elle se déroule aux Pays-Bas et que le Comité d'organisation en soit principalement belge, la langue de la rencontre sera l'anglais. Des interventions en français ou en allemand pourront cependant être envisagées.

Si vous êtes intéressé:

Steunpunt Nederlands als Tweede Taal
Faculté des lettres. Université de Louvain
Blijde Inkomstraat 7
3000 Leuven - Belgique.

L'enseignement précoce au Brésil

Du 19 au 22 août 1991, l'Association des professeurs de français du Rio Grande do Sul en collaboration avec le BAL de Porto Alegre et l'UFRGS organise un congrès latino-américain sur l'Enseignement précoce du FLE. Pour l'heure, le programme définitif n'est pas encore établi, mais ce congrès proposera une réflexion et un échange d'expériences sur les différentes méthodologies de l'enseignement précoce du FLE et sur les rapports existant entre l'apprentissage d'une langue étrangère et l'apprentissage de la langue maternelle.

Un spécialiste français, entre autres, viendra participer à cet événement et restera deux semaines à Porto Alegre pour approfondir ces questions avec les personnes intéressées et expertiser l'expérience actuellement en cours d'enseignement du français dans certaines écoles de la Municipalité de cette ville.

Comenius

Son legs intellectuel et l'éducation de l'homme pour le 21^e siècle.

Conférence internationale
23-27 mars 1992

Prague - Tchécoslovaquie

Pour commémorer le 400^e anniversaire de la naissance de Comenius - Jan Amos Komensky (1592-1670),

sous l'égide de l'UNESCO, de l'Université Charles de Prague et de l'Université Comenius de Bratislava, et sous le haut patronage de M. Václav Havel, Président de la République Fédérative Tchèque et Slovaque et du Gouvernement tchécoslovaque.

Le Cercle des philologues modernes- affilié à l'Académie tchécoslovaque des Sciences, a été chargé de l'organisation de la 2^{ème} section ayant pour thème

«Comenius et l'importance de l'éducation linguistique et littéraire pour l'homme d'aujourd'hui et de demain.»

Le programme comprendra :

- Trois exposés de fond

- Des communications sur les trois sphères suivantes:

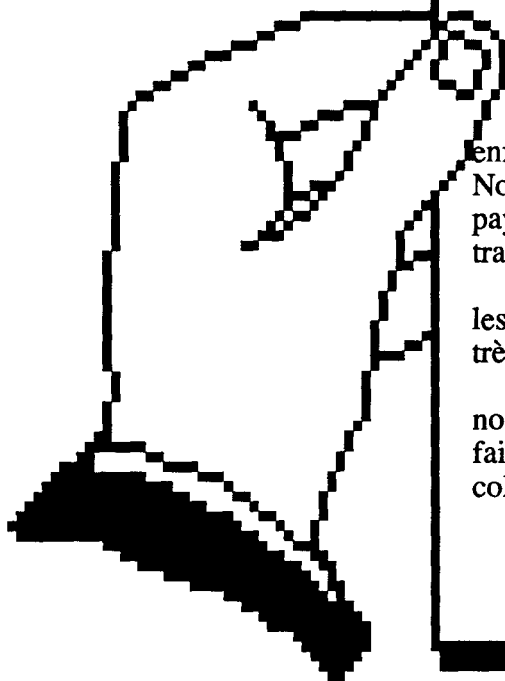
A- Comenius et son legs intellectuel

B- Comenius et les études sur la Renaissance et le Baroque

C- Comenius et l'éducation linguistique et littéraire pour l'épanouissement de la personnalité.

Pour tous renseignements:

Kruh Modernich Filologu-
Rasinovo nábrezi 6- CS-128 00 Praha 2



APPEL À ÉCHANGES SCOLAIRES

Madame, monsieur, chers collègues,

Tout au long de l'année, nous allons travailler, avec les enfants de notre petite école, sur le thème de la francophonie. Nous voudrions, avec l'aide d'élèves et d'enseignants de pays francophones, arriver à réaliser un recueil de contes traditionnels venus du monde entier.

Malgré une subvention de la municipalité de notre village, les ressources de notre école sont modestes et nous serions très heureux si vous pouviez vous associer à notre entreprise.

En espérant que notre projet retiendra votre attention, nous vous remercions par avance de ce que vous pourrez faire et vous prions d'agréer, Madame, monsieur et chers collègues, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Francis et Maryse Higuët, Instituteurs
Ecole publique de Parleboscq

F. 40310 GABARRET (France)- Tél. 58 44 93 66

Echanges enseignants

6, avenue des Lilas- 64000 Pau (France)

Tél. 59 02 30 30- télécopie 59 02 74 75

Echanges Enseignants est une association à but non lucratif dont le siège est en France. Créée et gérée exclusivement par et pour des enseignants, elle propose diverses formules d'échanges entre enseignants du monde entier :

Echanges de logements,

Echanges d'accueil,

Echanges de séjours linguistiques,

Echanges de correspondance/échanges classe à classe,

Recherche d'échanges poste à poste.

Les collègues intéressés doivent s'adresser au siège en France : 6, avenue des Lilas, 64000 Pau-France, pour recevoir toutes informations et un formulaire d'adhésion. Ce formulaire rempli doit être retourné avant le 15 février pour parution de votre offre/demande dans le répertoire publié le 1er mars, le 15 avril pour parution dans le supplément du 2 mai;

Les participants font leur choix et prennent leurs contacts sur la base des informations figurant dans les répertoires.

Outre la France+DOM-TOM, les pays actuellement accessibles sont la Grande-Bretagne, l'Irlande, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas, la Belgique, la Suède, la Norvège, la Finlande, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Roumanie, les U.S.A. et le Canada. Il est probable que plusieurs pays s'ajouteront en cours d'année à cette liste.

Exposition

Une nouvelle exposition vient d'être conçue par le Club des lecteurs d'expression française (CLEF). Composée de 42 affiches pour une somme de 1.500 FF, elle s'intitule:

Littératures d'Afrique noire de A à Z.

Longtemps considérée comme une «terre inconnue» par l'Europe, l'Afrique commence à livrer les secrets de son passé ainsi que les richesses de ses civilisations.

Poètes, romanciers, conteurs et dramaturges participent à cet élan. Ils ont pour noms Senghor ou Soyinka, Ahmadou Kourouma ou Sony Labou Tansi, Massa Makan Diabate ou Tchicaya U Tam'Si. Ils écrivent des «Lettres d'hivernage». Ils content des «aventures ambiguës d'enfant noir» dans des «villes cruelles». Ils inventent des histoires de «docker noir» et de «feux de brousse». Ils disent «la vie et demie» d'un «boucher de Kouta» sous «les soleils des Indépendances» et les «écailles du ciel». Ils parlent même d'un «devoir de violence»...

Pour tous renseignements:

Club des lecteurs d'expression française
547, bd des Invalides- 75007 Paris

Emissions scientifiques

Chaque vendredi, de 19h30 à 20h, à une heure qui peut donc être qualifiée «de grande écoute», Marcel Loquin, en alternance avec Jean Heidemann et Jacques Labeyrie, présente sur France-culture une émission intitulée: «Perspectives scientifiques: les avenues de la recherche».

LA FIPF À L'HONNEUR

Discours prononcé le 2 février 1991 par
M. Jarmo Anttila Président honoraire de la FIPF
à M. Marcel Maître, Ambassadeur de France,
qui lui a remis les insignes de **Commandeur**
dans l'ordre des **Palmes Académiques** lors d'un gala
organisé par l'Association des Amis de l'Ecole Française

Votre Excellence,

Je suis profondément touché par la distinction dont je viens d'être l'objet. C'est pour moi un grand honneur à titre personnel, mais je l'interprète surtout comme un signe d'appréciation du Gouvernement français pour les activités de deux institutions au service desquelles j'ai eu le plaisir de travailler pendant de nombreuses années : le lycée franco-finlandais, d'une part, et la Fédération Internationale des Professeurs de Français, de l'autre.

Les deux ont un objectif en commun : servir la cause de la langue et de la culture française, à des échelles différentes, bien entendu : le lycée franco-finlandais à l'échelle de la Finlande, pour former de jeunes Finlandais francophones et francophiles, la Fédération internationale, dont j'ai été président et dont je suis toujours président honoraire, à l'échelle mondiale, pour promouvoir l'enseignement du français partout dans le monde.

Je me sens particulièrement heureux que la cérémonie ait lieu devant cette illustre audience, des gens qui sont tous des amis du lycée franco-finlandais et de la France en général. En vous exprimant ma profonde gratitude personnelle, Monsieur l'Ambassadeur, je crois pouvoir me faire l'interprète de celle de tous ici présents et de celle des professeurs de français du monde entier, pour cette attention qui les touche, j'en suis convaincu, autant que moi.

BULGARIE

(DERNIÈRE MINUTE)

Madame Michèle Sellier, Directeur du CIEP, de retour d'une courte mission en Bulgarie, nous informe des projets qui sont en train de naître au sein de l'Institut Central de Formation Continue de Sofia.

Le plus important d'entre eux concerne sans doute la reconversion des professeurs de russe à l'enseignement du français: 45 candidats ont été retenus pour ce stage de reconversion d'une durée de quatre mois, sous la direction

de Mme Radka NINOVA, correspondante pendant de longues années de la FIPF.

On ne peut bien entendu que se réjouir que plus de cent anciens professeurs de russe se soient portés candidats à cette reconversion en français, mais dans la mesure où, dans certains pays, latins en particulier, ce sont maintenant des professeurs de français qui sont obligés de se reconvertir à l'anglais, on ne peut que regretter qu'il y ait **substitution** et non pas **addition** de l'enseignement d'une L.V